

# Opera mundi *europa*

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

D A N S   C E   N U M E R O

- LA LETTRE DE LA SEMAINE (P. 1-4)

La difficile coopération scientifique

- LES COMMUNAUTES AU TRAVAIL (P. 5-10)

Un Conseil Agricole sans relief ; La grève des fonctionnaires européens ; Une ligne de conduite avec les Etats-Unis ; Marchés publics de travaux ; Les négociations d'élargissement ; La politique commune des transports.

- EUROFLASH (P. 11-44)

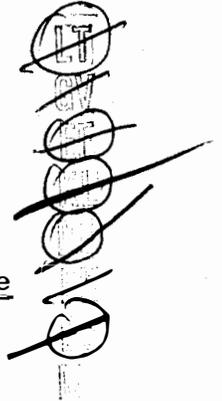
Sommaire Analytique, P. 11

Index Alphabétique, P. 40

N° 638 - 30 Novembre 1971

00 Av. Raymond-Poincaré

PARIS 16<sup>e</sup>



# OPERA MUNDI - EUROPE

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ECONOMIE EUROPEENNE

## DIRECTION GÉNÉRALE ET RÉDACTION

100, Avenue Raymond Poincaré - PARIS 16<sup>e</sup>

Tél. : 704.53.20                      MUNDI-PARIS  
Télex :                                      27 989  
CCP PARIS 3235-50

---

<i>DIRECTEUR</i> .....	Paul WINKLER
<i>Directeur Adjoint</i> .....	Charles RONSAC
<i>RÉDACTEUR EN CHEF</i> .....	André GIRAUD
<i>Service Informations</i> .....	} Guy de SAINT CHAMAS Alain-Yves BUAT
<i>Service Études et Documentation</i> .....	
<i>Institutions Européennes</i> .....	Jean LAURE

## SUISSE

54, rue Vermont  
GENÈVE - Tél. 33 7693

## BENELUX

12, rue du Cyprès  
BRUXELLES - Tél. : 18-01-93

## ITALIE

Piazza S. Maria Beltrade, 2  
20123 MILANO - Tél. 872.485 - 872.492

ABONNEMENTS	Un an	6 mois
Série hebdomadaire .....	FF. 1.200	FF. 700
Série semestrielle .....	FF. 400	

(La revue n'est pas vendue au Numéro)

## LETTRE DE BRUXELLES

Bruxelles. - La coopération européenne dans les domaines de la science et de la technologie semble cette fois s'engager, enfin, dans la voie des réalisations : réunie la semaine dernière à Bruxelles, une Conférence rassemblant les 19 pays intéressés a donné le feu vert à une première série d'actions. Mais il aura donc fallu quatre ans aux pays de la Communauté d'abord, puis, avec ceux-ci aux différents pays tiers européens invités ensuite pour aboutir à un début de résultats - matérialisés par la signature de sept accords ainsi que de plusieurs résolutions prévoyant la poursuite de la préparation de diverses autres actions dont le principe a été définitivement retenu.

La longueur de cette gestation a mis en évidence toutes les difficultés de la coopération dans un cadre élargi, mais dépourvu de structures institutionnelles. Quoiqu'il en soit, maintenant que de premiers résultats - aussi modestes soient-ils - ont pu être enregistrés, c'est l'avenir qui montrera dans quelle mesure la procédure choisie est de nature à permettre la progression vers le but recherché, à savoir la mise en oeuvre méthodique d'un ensemble cohérent d'accords de coopération couvrant un large éventail de secteurs de recherches et d'applications avec la participation d'un nombre aussi grand que possible de pays.

Telle qu'elle est désormais en route, cette coopération présente un certain nombre de caractéristiques qu'il importe de dégager. Il s'agit d'abord de son objectif qui est de parvenir rapidement à quelques actions concrètes soit à finalité industrielle, soit destinées à améliorer les prestations de certains services publics, soit encore susceptibles de contribuer à la protection de l'environnement. Il s'agit en second lieu des méthodes choisies, dont le principe est le partage sur le plan multinational des travaux à exécuter et de leur financement dans le cadre de programmes arrêtés en commun - chacun des participants ayant accès aux connaissances acquises par ses partenaires : les 19 pays ne participeront d'ailleurs pas tous à toutes les actions retenues et chacun dispose de larges facultés d'adhésion ou de retrait à telle ou telle d'entre elles même déjà lancée. Il s'agit enfin du fait que certaines des actions à entreprendre possèdent nettement le caractère d'actions-pilote visant à rassembler, durant une phase d'essai, des expériences nombreuses et variées éclairant les voies permettant d'aboutir graduellement à une coopération à la fois plus vaste et plus cohérente. Les méthodes choisies ont une appréciable souplesse. En règle générale, les actions à entreprendre ne comportent pas la création de fonds communs et, pour la plupart, elles impliquent la collaboration de laboratoires et de firmes de pays différents.

En principe, la Conférence n'a donc pas fait sienne l'idée d'une politique intégrée de coopération telle que la souhaite la Commission de la CEE pour la Communauté élargie. Les résultats acquis ne font que traduire la volonté des pays

participants d'unir leurs efforts dans une série de secteurs bien déterminés. On ne saurait dire cependant qu'il ne soit question que d'une "coopération à la carte", car, au cours des travaux préparatoires, les experts se sont efforcés d'opérer une sélection qui porte en germe la floraison, à un stade ultérieur, d'un ensemble d'actions suffisamment cohérent pour attirer la participation d'un nombre aussi élevé que possible de pays.

L'épineux problème du "juste retour" devrait ainsi se trouver considérablement réduit. Cela étant, on pense tout de même ici que la formule risque fort de trouver ses limites dans la procédure même qui a permis la signature des accords par la Conférence Ministérielle. Quels que soient en effet les mérites des actions approuvées par celle-ci, il est impossible d'y voir le début d'une politique scientifique et technique européenne à la mesure des ambitions communautaires. Une telle politique suppose en effet non seulement l'établissement d'un réseau aussi serré que possible d'accords de coopération, mais aussi - et surtout - la mise en place de structures seules capables d'autoriser une collaboration et une interpénétration organisées autour de grands objectifs, qui ne soient pas limitées dans le temps et puissent ainsi s'orienter franchement vers l'avenir. Pour y parvenir, il est indispensable que soient réunis : (1) un noyau de pays institutionnellement intégrés; (2) des moyens financiers communs (c'est-à-dire l'engagement pris par les pays concernés de participer à l'ensemble des actions); (3) une volonté politique d'intégration des industries de pointe au-delà les frontières. La Communauté élargie aura précisément vocation pour constituer ce "noyau" apte à prendre les initiatives et à fournir les impulsions nécessaires, et à former ainsi le pôle d'attraction autour duquel viendront s'instaurer de plus vastes actions de coopération.

Quoiqu'il en soit, les conclusions de la Conférence des 19 ne sont pas négligeables, en dépit de la faible ouverture de l'éventail des actions approuvées et de la modestie de l'effort financier consenti. Sur les 70 actions qu'avait proposé, le premier rapport du Groupe Aigrain, sept seulement ont été retenues, correspondant à une dépense globale d'Uc 20,8 millions à répartir entre pays participants sur des périodes variables (avec un maximum de cinq ans).

Dans le domaine de l'informatique, pour préparer l'installation dans un stade ultérieur de réseaux opérationnels permanents en Europe, il est prévu de relier, à titre d'essai, certains centres de traitement de données à un réseau pilote. Après une période de mise en place de deux ans, ce réseau sera expérimenté pendant une période de trois ans. La France, l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Euratom fourniront chacun au réseau pilote un centre nodal impliquant pour chacun d'entre eux une dépense d'Uc 0,71 million environ. La Yougoslavie, la Norvège, le Portugal et la Suède se proposent de participer à cette action - mais sans la fourniture d'un centre nodal - et de contribuer aux frais communs, qui s'élèveront à quelque Uc 1,4 million.

En matière de télécommunications, il est prévu la coordination dans plusieurs pays des travaux sur antennes avec premiers lobes secondaires réduits et rapport G/T maximum (coût Uc 150.000).

Dans le domaine de la métallurgie, deux actions - à réaliser selon la formule de l'action concertée c'est-à-dire que chaque pays participant finance sa propre contribution - porteront respectivement sur les matériaux pour turbines à gaz et sur les matériaux pour usines de dessalement de l'eau de mer.

Dans le secteur des nuisances, trois actions ont été retenues : la première sur le comportement physico-chimique de l'anhydride sulfureux dans l'atmosphère, la seconde sur l'analyse des micropolluants organiques dans l'eau, et la troisième sur le traitement des boues d'épuration.

Les pays participants sont, outre les six pays membres de la Communauté et les quatre pays candidats à l'adhésion, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Yougoslavie, le Portugal, la Suisse, la Finlande et la Turquie. Mais tous ces pays ne participeront pas à toutes les actions retenues. Seules la France et l'Italie sont dans ce cas. L'Allemagne, le Royaume-Uni, la Yougoslavie et la Suisse ont cependant consenti un effort particulier pour participer à un nombre relativement élevé d'actions.

En plus de ces sept actions, qui ont fait l'objet d'accords de coopération dont la mise en oeuvre pourra être entamée immédiatement, les Ministres ont approuvé des résolutions relatives à d'autres opérations de coopération qui pourront être entreprises plus tard et sur le principe desquelles ils se sont dès maintenant engagés. Il s'agit notamment de :

- la création d'un Centre européen de prévision météorologique à moyen terme. Ce projet, le plus coûteux de tous, devrait permettre, grâce à l'utilisation d'un ordinateur de grande puissance, de fournir des prévisions météorologiques sur 4 à 10 jours. Après une période de cinq ans destinée à la mise en place progressive des services du Centre, pour laquelle les crédits nécessaires sont estimés à environ 20 millions d'Uc, son fonctionnement exigera ensuite un budget annuel d'Uc 7,6 millions.

- la création d'un Centre européen d'information sur les programmes pour ordinateurs. Ce projet vise, dans une première phase de trois ans, à fournir sous forme de service rémunéré à toutes les personnes intéressées des informations complètes et objectives sur les programmes. A l'issue de cette période, sera examinée l'opportunité de créer une véritable bibliothèque des programmes qui assurerait la collecte et la distribution des programmes.

Deux autres actions ont également fait l'objet de résolutions. Elle concernent : (1) la coordination des travaux effectués dans le domaine des télécommunications sur le thème "influence de l'absorption par les hydrométéorites et gain maximal utilisable dans les antennes pour fréquences supérieures "10 GHz"; (2) la réalisation d'une étude prospective des besoins de transport de voyageurs entre grandes agglomérations européennes.

Au terme de ses travaux, la Conférence a approuvé à l'unanimité une résolution générale chargeant le Comité des hauts fonctionnaires de poursuivre l'exécution du mandat qui lui a été donné en juillet 1970, de se tenir informé de la mise en oeuvre des actions ayant fait l'objet d'un accord ou d'une résolution, et de soumettre en temps opportun aux Ministres compétents toutes propositions jugées utiles à propos de ces actions. D'autre part, la Conférence s'est engagée à signer dans les meilleurs délais des accords à conclure pour la mise en oeuvre de nouvelles actions, et elle a confirmé sa volonté de coopérer sur le plan européen à la réalisation d'actions concrètes de recherche et de développement dans les domaines scientifique et technique, en recourant à cet effet à des formules assurant la coordination des travaux des organismes de recherches nationaux.

Il va de soi que la Commission, qui était représentée à la Conférence par Aldo Spinelli, plus particulièrement responsable des problèmes de la recherche et de l'industrie, ne partage pas pleinement l'optimisme affiché par la plupart des Ministres présents. Elle considère en effet que les délais de préparation des accords signés ont été excessifs. Elle constate aussi que les coûts de ces travaux préparatoires dépassent dans certains cas le montant des dépenses que l'on est convenu de consacrer finalement à ces actions. Elle persiste donc à penser qu'il incombera à la Communauté élargie de se doter d'instruments communs d'exécution plus efficaces que ceux dont on s'est servi jusqu'à présent.

-----

## LES COMMUNAUTÉS AU TRAVAIL

UN CONSEIL AGRICOLE SANS RELIEF.- Le Conseil que les six Ministres de l'Agriculture ont tenu la semaine dernière à Bruxelles a été d'une consternante platitude. Les Six ont reconduit pour la prochaine campagne les prix actuels du vin; puis ils ont renvoyé à une session ultérieure toute la série de problèmes de gestion du marché du lait qu'ils avaient à leur ordre du jour, et ils se sont gardés d'évoquer la fixation de l'ensemble des prix européens. De son côté, la Commission n'a pas présenté, du moins oralement, son rapport annoncé sur la situation des échanges agricoles entre les Six.

La session a pourtant duré un jour et demi. La plus grande partie des discussions a été consacrée à l'application de la politique de modernisation des structures agricoles, mais il ne semble pas qu'aucun progrès sensible ait été réalisé. Les Ministres butent sur la définition de notions de base telles que celle de "revenus comparables", qu'il est difficile d'apprécier selon les productions. En réalité, ils se sont faits à l'idée de n'adopter les textes qu'en mars 1973 et de ne les mettre en oeuvre que vers juin 1973. Ils pourraient cependant avoir du mal à respecter même ce calendrier.

A nouveau la France a vigoureusement demandé à la Commission de remplir son devoir et de soumettre au Conseil des propositions relatives à une organisation du marché du mouton. De fait, la Commission est bien consciente de n'avoir nullement respecté l'échéance qui lui avait été fixée à ce propos, mais elle estime que si l'on a pu se passer pendant 12 ans d'une telle organisation, on n'en est plus à quelques mois près. La vérité est qu'elle ne veut pas présenter de propositions tant que la négociation d'adhésion n'est pas définitivement close, afin de ne pas "gêner" les producteurs de viande ovine que sont la Grande-Bretagne et l'Irlande. A quoi Paris rétorque qu'il n'est guère logique d'accorder plus d'attention aux problèmes psychologiques de pays non encore membres qu'aux intérêts des pays déjà membres. Sans aucun doute, il conviendrait, pour éviter un fâcheux précédent, que la Commission utilise le droit d'initiative que le Traité lui donne, droit qui est aussi un devoir. D'autant plus que les procédures de consultation avec les candidats sont déjà en place à tous les niveaux.

LA GREVE DES FONCTIONNAIRES EUROPEENS.- Les fonctionnaires du Comité économique et social et ceux du Conseil de Ministres se sont mis en grève à la fin de la semaine dernière jusqu'au 2 décembre, à la suite d'un référendum parmi le personnel. Les fonctionnaires de la Commission devaient suivre le mouvement de cette semaine. Les "eurocrates", qui sont environ 10.000 dans les différentes institutions communautaires - entendent obtenir une procédure de dialogue avec leurs

employeurs ainsi qu'une méthode de fixation annuelle de leurs salaires. C'est, en principe, le 14 décembre qu'un Conseil budgétaire tranchera le problème des rémunérations, mais d'ici là les débrayages vont se multiplier.

Les réunions des Ministres des Affaires Etrangères des Six, de la conférence de négociation d'adhésion et du Conseil d'Association avec les EAMA ont cependant pu se tenir comme prévu les 29 et le 30 novembre, le secrétariat général du Conseil ayant réquisitionné les fonctionnaires indispensables au déroulement des travaux.

UNE LIGNE DE CONDUITE AVEC LES ETATS-UNIS.- La Commission a finalement décidé de ne pas transmettre au Conseil - contrairement à ce qu'elle avait prévu - un "cahier de doléances" sur les relations avec les Etats-Unis, sans doute pour ne pas envenimer inutilement les choses à un moment où l'on peut espérer un dénouement de la crise. Elle a cependant remis aux Six une communication dans laquelle elle rappelle brièvement quelle devrait être, selon elle, la ligne de conduite de la CEE vis à vis de Washington.

- 1°) Obtenir un réalignement sélectif des parités des monnaies de tous les pays concernés, et la suppression de la surtaxe américaine de 10%.

- 2°) Se déclarer prête à ouvrir après 1973 des discussions avec les grands partenaires du commerce international. Sur ce second point, il semble que la Commission aille un peu plus loin que les Etats membres qui, pour leur part, n'envisagent pas autre chose que les discussions prévues par l'article XXIV du GATT sans leur donner un caractère autre que celui que leur donnent les statuts de cette Institution.

Les rapports Europe-Etats-Unis se trouvent maintenant à un tournant. Le "Groupe des Dix" est réuni présentement à Rome, et c'est là que l'attitude plus ou moins conciliante de Washington pourra être appréciée. Ensuite Georges Pompidou et Willy Brandt se rencontreront à Paris, les 3 et 4 Novembre. Puis le Président français rencontrera le Président Nixon aux Açores le 13 décembre, le départ d'une série de consultations que poursuivra ce dernier jusqu'au début janvier. La solution de la crise sortira de cette série de réunions. Etats-Unis, Japon, Allemagne et France : ces quatre pays en détiennent la clef, et il semble bien que celle-ci soit constituée par une dévaluation du dollar de l'ordre de 5%, peut-être par rapport aux D.T.S. appelés à prendre un rôle prépondérant dans le système monétaire international.

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX.- La Commission a soumis au Conseil une nouvelle proposition de Directive concernant les marchés publics de travaux. Le 26 juillet dernier, le Conseil avait décidé de coordonner les procédures de passation des marchés publics : avait été prévue notamment la publication des avis de marchés au Journal

Officiel de la Communauté. Les modalités devaient en être précisées ultérieurement.

Ce sont ces modalités qui font l'objet de la proposition de la Commission. En vue d'éviter tout régime discriminatoire, le texte de l'avis publié au Journal Officiel ne devra pas dépasser une page (600 mots). La Directive mentionne les modèles précis des procédures ouvertes et des procédures restreintes ainsi que des marchés de sous-traitance passés par des concessionnaires. En principe, cette procédure de publication ne donne que les indications essentielles (pouvoirs adjudicateurs, objet, délai, etc ...). Les personnes intéressées peuvent ensuite se procurer auprès du pouvoir adjudicateur les renseignements nécessaires sur le cahier des charges.

LES NEGOCIATIONS D'ELARGISSEMENT. - Les suppléants des Ministres de la CEE et des quatre candidats à l'adhésion ont tenu la semaine dernière de longues réunions durant lesquelles ils ont entrepris de "vider les tiroirs" de la négociation. De multiples problèmes de détail doivent encore être réglés, et c'est la raison pour laquelle on comptait une bonne vingtaine de points-d'importance d'ailleurs inégale - à l'ordre du jour de chaque réunion.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, la délégation de Londres a fait valoir que, dans leur rédaction, les accords des Six allaient au-delà de ce qu'elle avait accepté durant la négociation, notamment dans le domaine agricole. Il est évident que, malgré les difficultés, il faut éviter à tout prix de faire "remonter" les problèmes de ce genre au niveau ministériel, sous peine d'empêcher la négociation de se terminer avant la fin de l'année. De fait, les partenaires semblent décidés à régler ces difficultés au sein du Comité de rédaction, et la Communauté a pour sa part donné des instructions dans ce sens. Reste à savoir si cela sera aussi simple.

La délégation britannique a également soulevé - comment n'y avait-on pas pensé plus tôt ? - le problème du whisky et du gin. Londres souhaite soit pouvoir continuer à s'approvisionner en céréales aux prix mondiaux pour cette industrie alimentaire, soit bénéficier de restitutions à l'exportation pour la "partie céréales" comprise dans le prix d'une bouteille de whisky. Cette dernière possibilité a été retenue dans le passé par les Six pour le sucre contenu dans les conserves.

Point commun des discussions avec les quatre candidats : les règlements vétérinaires pour la viande et le bétail. Mis à part le Danemark, aucun des candidats ne veut se contenter des dispositions européennes, jugées trop peu strictes pour des considérations tant intérieures qu'extérieures. L'Irlande, par exemple, a de gros marchés d'exportation de bétail aux Etats-Unis et au Japon, et elle risquerait de les perdre si elle se contentait des règles sanitaires communautaires. Or les Six ont mis fort longtemps à se mettre d'accord sur la proposition à faire aux candidats, et ils laissent entendre en conséquence que celle-ci est difficilement négociable. Ainsi redoute-

t-on de voir apparaître une seconde difficulté de dernière heure, l'autre difficulté importante étant les produits de la pêche.

C'est d'ailleurs cette seconde difficulté qui a été au centre des discussions qui se sont déroulées au niveau ministériel le lundi 29 novembre. Le dossier, depuis la réunion précédente, avait été remis à la Commission, à charge pour elle de "sonder" les pays candidats. Ceux-ci, on le sait, avaient accueilli par un véritable tir de barrage les propositions de la Communauté. Les Six avaient ainsi le loisir de se rendre compte qu'ils avaient peut-être eu tort d'adopter le Règlement pêche le 30 juin 1970, quelques heures après l'ouverture des négociations d'adhésion, et qu'en tout cas ils n'avaient pas été bien inspirés en laissant glisser cette affaire en queue de négociation. Car elle n'est plus technique : elle n'est peut-être même plus politique. Elle devient une espèce d'épreuve de force entre la Grande-Bretagne et la Communauté; elle fait planer jusque dans les derniers jours de la négociation le plus grand doute sur l'adhésion norvégienne et, par contre coup, danoise; elle interdit toujours de savoir si le Traité d'adhésion sera ou non signé avant la fin de l'année. Les Dix sont décidés pourtant à tout mettre en oeuvre pour parvenir à ce résultat. Ils ont prévu de se réunir deux jours à la mi-décembre, puis à nouveau du 20 au 23 décembre s'il le faut.

Cette fin d'année s'annonce donc particulièrement chargée. Les Ministres des Transports se réuniront le 3 décembre, les Ministres de la Recherche le 6 pour adopter (si possible) le budget d'Euratom, les Ministres de l'Agriculture le 14 et 15, la conférence d'élargissement à dix reprises avant les vacances de Noël, un Conseil budgétaire à la mi-décembre, sans compter, probablement, les sessions que la crise monétaire, ou le dénouement de cette crise rendront nécessaires.

LA POLITIQUE COMMUNE DES TRANSPORTS.- La Commission, tirant les leçons du débat général qui avait eu lieu en Conseil au mois d'octobre, a transmis aux Six un nouveau document sur le développement de la politique commune des transports, dont le retard par rapport aux prévisions du Traité de Rome est considérable. Ce document présente une liste des mesures à prendre, classées par ordre de priorité et assorties d'un calendrier tenant compte du développement équilibré à assurer entre les divers éléments de la politique commune des transports. Dans l'introduction de ce document, la Commission rappelle toutes les raisons qui militent en faveur de l'instauration rapide de cette politique. Elle souligne également que la part des transports intérieurs dans le PNB des Etats membres varie entre 4 et 7%. Les investissements d'infrastructure et de matériel correspondent à 15% de la formation de capital fixe dans l'ensemble de la CEE.

Selon la Commission, la politique commune des transports devrait être fondée sur deux principes différents en ce qui concerne respectivement les infrastructures et les services.

- 1°) Le choix des investissements et la gestion des infrastructures doivent reposer sur des critères communs permettant d'en assurer un développement et une utilisation rationnels.

- Les investissements d'infrastructure doivent faire l'objet d'une coordination permanente, tant à l'intérieur de chaque mode de transport qu'entre les divers modes de transport. Les méthodes communes de choix des investissements doivent notamment permettre de satisfaire des exigences de bien être collectif suivant des critères de rentabilité socio-économique, compte tenu de la limitation des disponibilités financières effectives.

- La tarification de l'infrastructure doit être fondée sur un système de prix à payer par les utilisateurs (prélèvements fiscaux ou péages) susceptibles de répondre au mieux au double but de la minimisation des coûts d'exportation et de la pleine utilisation, au sens économique, des infrastructures existantes, tout en évitant des distorsions dans les conditions de concurrence entre les divers modes de transport dans le cadre du régime général des services de transport.

- 2°) Les services doivent être exploités en régime d'économie de marché. La Commission estime cependant nécessaire un certain degré d'organisation pour répondre aux exigences de la croissance dans l'équilibre, pour éviter des distorsions dans les conditions de concurrence, pour renforcer la sécurité et préserver l'environnement. Les grandes lignes de son programme sont les suivantes :

### 1972

- Harmonisation : aménagement des taxes sur les véhicules utilitaires, accord sur les poids et dimensions de ces véhicules; assainissement financier et autonomie de gestion des chemins de fer.
- Organisation du marché : régulation de la capacité des transports de marchandises par route entre Etats membres, prorogation pour trois ans des tarifs à fourchette; pour les transports internationaux par route; tarification à fourchettes pour les transports ferroviaires internationaux et nationaux; première étape (73-77) de la régulation de la capacité pour les transports par voie navigable; suppression des discrimination pour tous modes de transport.
- Développement : Amélioration de la sécurité routière par une uniformisation et un renforcement des conditions d'octroi du permis de conduire.

### 1973

- Harmonisation : temps de travail et de repos dans les transports par route; heures de travail, de repos, périodes de congés, composition des équipages pour les transports fluviaux.
- Organisation du marché : régulation de la capacité des transports nationaux des marchandises et conditions d'accès à la profession (route).
- Développement : contrôle technique périodique des voitures (sécurité); choix d'un système de base de tarification de l'usage des in-

frastructures et adoption d'un rapport commun entre les taxes sur l'essence et le gasoil; début de la coordination des investissements; programme de recherches sur les nouveaux moyens de transport.

1974

- Harmonisation : Heures de travail, repas, congés dans les transports ferroviaires; premières mesures d'harmonisation des dispositions relatives à la lutte contre les nuisances et la pollution.
- Organisation du marché : admission des transporteurs non résidents aux transports nationaux dans les états membres.
- Développement : adoption de méthodes communes de compensation dans la tarification de l'usage des infrastructures; amélioration de la sécurité routière (limitation de vitesse et lutte contre l'alcoolisme).

1975

- Organisation du marché : régime général de formation et de publicité des prix et conditions des transferts nationaux et internationaux (tous modes de transports).
- Développement : modification progressive des taxes nationales sur les carburants en vue de les rapprocher du rapport commun et aménagement progressifs des niveaux des taxes sur les véhicules utilitaires (route); premières mesures d'application de péages dont le niveau sera élevé progressivement au niveau du coût marginal social (voies navigables); coordination des investissements d'infrastructure (critères de choix et détermination des grandes relations d'intérêt communautaires) pour tous modes de transport; amélioration de la sécurité routière.

1976

- Organisation du marché : régulation de la capacité des transports par route entre Etats membres (2ème étape) ; système complet de régulation de la capacité pour les transports fluviaux.

-----

## E U R O F L A S H

- P. 14 - AMEUBLEMENT - Allemagne: ALCHEMO KRINT est à capital britannique. France: Association franco-italo-américaine dans INTEREUROPEENNE D'AMEUBLEMENT.
- P. 14 - BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS - Canada: GENERALE DE BELGIQUE négocie la prise du contrôle d'OCEAN CEMENT SUPPLIES. Suisse: Association italo-anglo-américaine dans INTERNATIONAL COUNSELLING ASSOCIATES.
- P. 14 - CHIMIE - Allemagne: CIBA GEIGY développe sa filiale de Lautern/Odenwald; Fusion réciproque de Départements entre MESSER GREISHEIM et LINDE. Belgique: INDUSTRIAL SOLVENTS s'installe à Anvers. Italie: COLORIFICIO CERAMICA FAENZA passe sous le contrôle du LEAD INDUSTRIES GROUP; UGINE KUHLMANN augmente ses intérêts dans CAFFARO-STA PER L'INDUSTRIA CHIMICA & ELETTOCHIMICA. Luxembourg: SCHWEIZERISCHE ALUMINIUM ferme CHEMINTER. Pays-Bas: EUROPEENNE DE PEINTURE & D'OUTILLAGE reprend au DONALD MACPHERSON GROUP sa filiale TOLLENS & C°; Association D.S.M./MEKOG ALBATROS dans UNIE-VAN KUNSTMESTFABRIEKEN. USA: BAYCHEM est filiale de BAYER.
- P. 16 - COMMERCE - Autriche: Nouvelle filiale pour METRO-SB-GROSSMÄRKTE. Italie: MERCER & GREENBERG MANAGEMENT s'installe à Milan. Luxembourg: Une filiale pour GOLLIN & C°.
- P. 17 - CONSEIL ET ORGANISATION - Belgique: Participation suisse dans ANTENNA BELGIUM; KNIGHT FRANK & RUTLEY s'installe à Bruxelles, comme MODI IN EZRACHI et INTERCOL INTERNATIONAL.
- P. 18 - CONSTRUCTION AERONAUTIQUE - France: Un accord WASSMER AVIATION/SNIAS. Grande-Bretagne: AVIONS ROBIN (U.K.) est fondée par CENTRE-EST AERONAUTIQUE.
- P. 18 - CONSTRUCTION ELECTRIQUE - Allemagne: G.N.T. AUTOMATIC s'installe à Munich. Belgique: FREDERICK SAGE & C° transforme en filiale sa succursale de Bruxelles. France: METRAWATT développe ELECTRONEST; ETS FREDDY DRION ferme DRIVA. Suisse: Cinquième filiale pour SIEMENS.
- P. 19 - CONSTRUCTION MECANIQUE - Allemagne: ALBIN MARIN est à capital suédois, et M. + D. KLIMA-TECHNIK à capital suisse; RAPISTAN LANDE s'installe à Mönchengladbach; KOCHS ADLER prend le contrôle de CERTUS MASCHINENBAU. Belgique: MAC VALVES ouvre une succursale à Bruxelles; Association libano-canadienne dans SUPER OPTIC. France: Association franco-allemande dans POMPES HILGE; RADER PNEUMATICS est à capital suédois; PNEUMEC passe sous le contrôle de WESTINGHOUSE AIR BRAKE; Création de VOLVO FLYGMOTOR FRANCE; INTERMAT-FRANCE est à capital canadien; Scission de DRESSER-DUJARDIN; S.W. HOOPER C° ferme sa filiale de Paris, et OFFICINE MECCANICHE ARMANDO CIPRIANI sa filiale de Fréjus. Grande-

Bretagne: WARNER LEWIS JUNIOR INDUSTRIE FILTER ouvre une succursale à Maidenhead/Berks. Italie: MASCHINENFABRIK SCHWEITER s'installe à Milan, comme RHEINHÜTTE VORM. LUDWIG BECK & C°; Simplification des intérêts de WESTINGHOUSE AIR BRAKE.

- P. 23 - CUIR ET CHAUSSURE - France: Fermeture de la firme franco-britannique SHOE INTERCONTINENTAL. Italie: HOLLANDER est à capital suédois.
- P. 23 - EDITION - Allemagne: OLYMPIA PRESS INTERNATIONAL s'installe à Francfort; Création de RCA MUSIK. France: Création de CROWELL INTERNATIONAL DE FRANCE. Pays-Bas: Concentration INFORMATIE & COMMUNICATIE UNIE/WOLTERS-NOORDHOFF. USA: DEUTSCHE GRAMMOPHON et PHILIPS négocient la prise du contrôle absolu de MERCURY RECORD et de CHAPPELL & C°.
- P. 24 - ELECTRONIQUE - Allemagne: CIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE développe sa filiale de Francfort. Belgique: DASA ouvre une succursale à Bruxelles; France: EUROPEENNE D'INSTRUMENTS NUMERIQUES & ANALOGIQUES passe sous le contrôle de FEEDBACK; GUNTHER FRANCE est à capital allemand; TRANSITRON ELECTRONIC ferme son usine de St-Marcel/Eure; Création d'ALFAMERLIN GERIN. Italie: Association italo-suisse dans TERRIT. USA: Accord CIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE/CONTROL DATA.
- P. 26 - EMBALLAGE - Belgique: CONTINENTAL CAN ferme une succursale à Bruxelles et en ouvre une autre; Création de STE DE CONDITIONNEMENT BAYER; HÜLS et VEBA-CHEMIE deviennent actionnaires de MAUSER EMBALLAGES.
- P. 27 - ENGINEERING - Allemagne: DEMAG se défait de ses intérêts dans INTERATOM. Belgique: ECODYNE s'installe à Oevel. France: CENTRE EXPERIMENTAL AGRICOLE D'AL-AIN ABU DHABI appartient à FRANCAISE DES PETROLES; Association franco-américaine dans WORTHINGTON-JEUMONT-SCHNEIDER. Grande-Bretagne: INTER G. s'installe à Londres.
- P. 28 - FINANCE - Allemagne: Constitution définitive de DAHLGREN, RICHARDSON & C°; DEUTSCHE KOMMUNALBANK devient actionnaire de DEUTSCHE BAU & BODENBANK; LJUBLJANSKA BANKA installe une représentation à Berlin. Belgique: AMFAS GROEP prend 50 % dans ALCREDITA. Côte d'Ivoire: Développement d'IVOIRIENNE DE BANQUE. Italie: LJUBLJANSKA BANKA ouvre une représentation à Milan; HAMBROS BANK se défait de ses intérêts dans LA CENTRALE et dans CABOTO. Luxembourg: VORENA est fondée par FINANCIERE DE PARIS & DES PAYS-BAS.
- P. 30 - INDUSTRIE ALIMENTAIRE - Allemagne: MINALKA MINERALWAREN est à capital danois; Concentration PSCHORR-BRAU/HACKERBRÄU. Belgique: SUNNYLAND ouvre une succursale à Turnhout; CROKLAAN ferme sa filiale d'Anvers; THE COCA COLA EXPORT ferme SOURCE BOUSVAL. France: Création de SODIFRANC (seconde du nom); COPER passe sous le contrôle de GERVAIS-DANONE. Italie: UNICHIPS ITALIA est à capital suisse. Luxembourg: Participation de VON MEISTE & C° à la création de MERCUR HOLDING et de BAU & BODEN FINANZ HOLDING. Pays-Bas: Concentration LEVERT-WINESPIRITS/BEHEERSMIJ. H. V. D.

- P. 32 - INDUSTRIE DU JOUET - France: SALOMON FRANCOIS & FILS accueille comme actionnaire FINANCIERE DE L'UNION EUROPEENNE.
- P. 32 - METALLURGIE - Allemagne: INDUSTRIELLER ROHRLEITUNGSBAU est à capital belge; Réorganisation de certains intérêts de MAXIMILIANSHÜTTE; HANSA-WAGGONBAU prend le contrôle d'OTMAR W. THIENES. Belgique: BELGE JOUVENEL & CORDIER est à capital français; OVERMYER reprend une usine à WERKHUISEN HUWAERT; S.N.I. prend le contrôle de VAN DE BRUGSE ZEE-VAARTINRICHTINGEN. France: SAARLANDISCHE STAHLWERKE DINGLER, KARCHER & CIE ouvre une succursale à Sarreguemines; CARROSSERIE DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE développe ROS-TAN; Rapprochement VALOR/DAVUM au sein de DAVAL. Grande-Bretagne: MAX WEISHAUPT s'installe à Londres. Italie: EURINTER s'installe à Milan.
- P. 34 - PARFUMERIE - Allemagne: CON-STAN INDUSTRIES s'installe à Francfort.
- P. 35 - PETROLE - Autriche: FRANCAISE DES PETROLES cède son réseau de distribution à ÖSTERREICHISCHE MINERALÖLVERWALTUNG. France: Coopération ERAP/E.N.I./PETROFINA. Italie: CAM PETROLI est filiale de CONSUMATORI COMBUSTIBILI & GHISE.
- P. 35 - PHARMACIE - Allemagne: PFIZER prend le contrôle de HEINRICH MACK. France: Simplification de certains intérêts de GENERALE OCCIDENTALE au profit de LABORATOIRES GREMY-LONGUET. Italie: Création de SISTEMA AUTOMATICO GOVERNO ORGANIZZAZIONE SANITARIA. USA: PIERREL prend 50 % dans CARIBE CHEMICAL.
- P. 36 - PLASTIQUES - France: Association franco-allemande dans FALLER FRANCE; JANSEN & C° développe JANOPLAST; DUBIGEON PLASTIQUE absorbe FRANCAISE DE TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES;
- P. 37 - PUBLICITE - France: Association germano-suisse dans INTER-PUB. Grande-Bretagne: Association HAVAS/K. M. P. H.
- P. 37 - TEXTILES - France: KORACORP. INDUSTRIES devient actionnaire de ETS FRAFOR. Italie: FINLANE est d'origine suisse. USA: PARISIENNE DE LINGERIE INDEMAILLABLE prépare une implantation à New York.
- P. 38 - TOURISME - France: MARIOTT participe à la création de CIE D'EXPLOITATION DES SERVICES AUXILIAIRES AERIENS SERVAIR.
- P. 38 - TRANSPORTS - France: INTERNATIONAL MARINE MANAGEMENT ouvre une succursale à Paris.
- P. 39 - DIVERS - Belgique: ROSENTHAL (porcelaine) ouvre une succursale à Bruxelles. France: JEAN LOUIS SCHERRER (haute couture) est filiale de NORWICH PHARMACAL; SIPP (perruques) est à capital allemand; Dissolution de WILDE FRANCE (prothèses dentaires). Suisse: STENOTYPHE GRANDJEN (écoles de secrétariat) ouvre une succursale à Genève; CALDERONI GIOIELLI (joaillerie) est à capital italien.

AMEUBLEMENT

(638/14) Les entreprises d'ameublement SOTUDIS SA de Paris et FRANCESCO BANO SpA de Padoue ont formé, en association avec des intérêts américains portés par M. Albert Hirsh (Houston/Tex.), une affaire de distribution commune en France, STE INTEREUROPEENNE D'AMEUBLEMENT-SIDA Sarl (Neuilly s/Seine) au capital de F. 48.000, dont les gérants sont MM. Bernard Herschkouitch et Albano Gafani.

(638/14) Des intérêts britanniques portés par M. Hadwin T. Kromer (Thundersley/Essex) ont été à l'origine à Stuttgart-Zuffenhausen de la firme de matériels décoratifs en verre, céramique, aluminium, etc... ALCHEMO KRINT GmbH (capital de DM. 20.000).

BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS

(638/14) La S.G.I.-STA GENERALE IMMOBILIARE SpA de Rome (cf. n° 634 p.16) s'est associée à parité avec les firmes d'experts immobiliers CUSHMANN & WAKEFIELD de New York et KNIGHT FRANK & RUTLEY de Londres pour former à Genève la société de gestion et conseil en investissements immobiliers INTERNATIONAL COUNSELLING ASSOCIATES-INCAS SA (capital de FS. 0,2 million). Présidée par M. Michel Levignac, celle-ci a également pour actionnaire le CREDIT LYONNAIS SA (Lyon et Paris) avec 25 %.

(638/14) Membre au Canada du groupe de la STE GENERALE DE BELGIQUE SA de Bruxelles (cf. n° 636 p.25), la compagnie de portefeuille GENSTAR LTD de Montreal (cf. n° 620 p.13) négocie la reprise au groupe de Londres THE ASSOCIATED PORTLAND CEMENT MANUFACTURERS LTD de sa filiale (52 %) OCEAN CEMENT SUPPLIES LTD (Vancouver).

CHIMIE

(638/14) L'entreprise de produits pétrochimiques et solvants organiques INDUSTRIAL SOLVENTS CORP. de New York a choisi Anvers comme tête de pont chez les Six et y a installé une filiale commerciale, INDUSTRIAL SOLVENTS EUROPE N.V. -I.S.E. (capital de FB. 1 million), présidée par M. R. Lhonneux et dirigée par M. Didier de Mets.

(638/15) La compagnie française d'émaux, peintures, enduits et vitrificateurs STE EUROPEENNE DE PEINTURE & D'OUTILLAGE-SEPO SA (Ivry s/Seine/Val-de-Marne) a acquis du DONALD MACPHERSON GROUP LTD de Bury/Lancs. (cf. n° 506 p.21) sa filiale de Rotterdam TOLLENS & C° N.V. (cf. n° 483 p.19), dont elle assurait déjà la représentation en France. Cette affaire, spécialisée dans les émaux "Lidoll", possède une filiale aux Pays-Bas, N.V. INDUSTRIEMIJ. AMSTELLIN (Assen), et une autre en Italie TOLLENS ITALIA Srl (Boretto/Reggio Emilia).

SEPO représente notamment en France les firmes DYRUP & C° A/S de Copenhague (peintures à bois "Bondex"), SANDERSON & C° LTD de Hull (peintures et vernis) et HANNA CHEMICAL COATINGS CORP. de Columbus/Ohio (antirouille "Kilrust").

(638/15) Le groupe FARBENFABRIKEN BAYER AG de Leverkusen (cf. n° 633 p.18) a formé à New York la compagnie de portefeuille BAYCHEM CORP., appelé à coiffer les six affaires dont il a le contrôle absolu aux Etats-Unis (où il escompte pour 1971 un chiffre d'affaires supérieur à \$ 200 millions) et qui doivent être transformées en Divisions (cf. notamment n° 558 p.22).

Il s'agit : 1) des entreprises industrielles CHEMAGRO CORP. (Kansas City/Mo.), MOBAY CHEMICAL C° (Pittsburgh) et VERONA CORP. d'Union/N.J. (cf. n° 421 p.14); 2) des firmes commerciales BAYTEX C° et FBA PHARMACEUTICALS INC. de New York (cf. n° 406 p.19); 3) du laboratoire de recherches chimiques et pharmaceutiques VERO BEACH LABORATORIES INC.

(638/15) Le LEAD INDUSTRIES GROUP LTD de Londres (cf. n° 586 p.22) s'est assuré le contrôle à 70 % en Italie de l'entreprise de colorants, frittés et émaux pour céramiques COLORIFICIO CERAMICA FAENZA SpA (Cotignola/Ravenne), qui reste cependant sous la direction de MM. R. Doni, G. Gaeta, L. Savini et B. Mattioli.

Spécialiste de chimie des métaux, peintures et céramiques, le groupe britannique avait déjà une filiale dans le pays, ALMITALIA SpA de Carasco/Gênes (cf. n° 541 p.18). En République Fédérale, il contrôle la firme de colorants DR. KALKOW & SCHÖN GmbH de Dietzenbach-Steinberg (cf. n° 289 p.22).

(638/15) Le groupe UGNE KUHLMANN SA (Paris) - en cours de fusion avec la CIE PECHINEY SA au sein de leur filiale paritaire METAUX & ALLIAGES SA (cf. n° 637 p.31) - a porté à 13 % sa participation à Milan dans la société de produits chimiques industriels CAFFARO-STA PER L'INDUSTRIA CHIMICA & ELET-TROCHIMICA SpA (cf. n° 359 p.20) - où la MEDIOBANCA-BANCA DI CREDITO FINANZIARIO SpA de Milan (cf. n° 632 p.26) possède également un intérêt minoritaire important.

(638/15) Le groupe SCHWEIZERISCHE ALUMINIUM AG de Zurich (cf. n° 634 p.31) a procédé à la dissolution anticipée à Luxembourg de la firme de négoce de produits chimiques CHEMINTER SA (capital de F. Lux. 10 millions), qu'il contrôlait à travers son holding CHEMINVESTA AG FÜR CHEMIEBETEILIGUNGEN de Zurich (cf. n° 525 p.30).

(638/16) Filiale à 66,6 % du groupe FARBWERKE HOECHST AG (cf. n° 637 p.14), la compagnie MESSER GREISHEIM GmbH de Francfort (cf. n° 619 p.15) renforcera début 1972 son potentiel industriel dans le domaine du soudage avec la reprise du Département spécialisé (soudage par agents chimiques, poudres métalliques et gaz) du groupe de génie chimique LINDE AG de Wiesbaden (cf. n° 637 p.24). Ce Département escompte un chiffre d'affaires supérieur à DM. 45 millions pour 1971 (contre DM. 250 millions pour l'ensemble des activités "Soudage" de MESSER GREISHEIM).

En revanche, MESSER GREISHEIM cèdera à LINDE son Département "froid industriel et surgélation" et les brevets y afférents ainsi qu'une équipe de techniciens devant assurer la maintenance des équipements déjà construits et installés par ce Département.

(638/16) La concentration des actifs industriels en matière d'engrais complexes (cf. n° 618 p.24) du groupe public N.V. NEDERLANDSE STAATSMIJNEN-D.S.M. de Heerlen (cf. n° 628 p.15) avec ceux de la compagnie VERENIGDE KUNSTMEST FABRIEK MEKOG-ALBATROS (VKF) N.V. (Utrecht) va devenir effective avec la création à Utrecht de la société UKF-UNIE VAN KUNSTMESTFABRIEKEN B.V. dirigée par MM. Meyer T. Thijssen, J. van Steenis, J.F. Koopmans et A.P. van Amstel.

Forte de plus de 5.500 employés répartis sur les centres industriels de Pernis, Amsterdam et Ijmuiden, la nouvelle affaire entrera en activité début 1972 et réalisera un chiffre annuel supérieur à Fl. 0,5 milliard. Elle sera contrôlée pour 60 % par DSM, le solde étant réparti (16 %, 16 % et 8 % respectivement) entre les groupes SHELL PETROLEUM N.V. (La Haye), AKZO N.V. (Arnhem) et KON. NED. HOOGOVENS & STAALFABRIEKEN N.V. (Ijmuiden) - qui se partagent à raison de 40 %, 40 % et 20 % respectivement le contrôle de VKF (cf. n° 509 p.23).

(638/16) Le groupe CIBA GEIGY AG de Bâle (cf. n° 637 p.13) a simplifié ses structures en République Fédérale au profit de la compagnie CIBA-GEIGY MARIENBERG GmbH de Lautern/Odenwald (anc. CIBA-GEIGY KUNSTSTOFF GmbH de Francfort), qui a absorbé les entreprises de peintures et stabilisants chimiques DUROCAL GmbH (Hoppenheim) et DEUTSCHE ADVANCE PRODUCTIONS GmbH (Lautern-Marienberg) après en avoir reçu le contrôle direct, et qui a porté en conséquence son capital de DM. 100.000 à 20 millions.

## COMMERCE

(638/16) La firme australienne d'import-export de matières premières et produits papetiers GOLLIN & C° LTD (Sidney) a installé à Luxembourg une filiale commerciale, GOLLIN LUXEMBOURG SA (capital de F. Lux. 0,2 million), dirigée par MM. K.C. Gale, E.J.G. Clark et J. Becker.

La fondatrice possède deux filiales à Londres, GOLLIN & C° LTD et GOLLIN PAPER & PULP (LONDON) LTD.

(638/17) Animée à Philadelphie par MM. Leonard J. Mercer et Harry G. Greenberg, la société de promotion de centres commerciaux MERCER & GREENBERG MANAGEMENT INC. a formé à Milan une filiale d'installation de "Shopping Centers" et "Enclosed Malls", MERCER & GREENBERG ITALIANA SpA (capital autorisé de Li. 100 millions), dirigée par M. Ugo Mutti.

(638/17) Le groupe de centres commerciaux en gros (type "Cash and Carry") METRO-SB-GROSSMARKTE GmbH & C° KG de Düsseldorf-Grafenberg (cf. n° 636 p.16) a poursuivi son expansion en Autriche (cf. n° 537 p.17) avec l'installation d'une filiale à Klagenfurt, METRO SELBSTBEDIENUNGS-GROSSHANDEL GmbH (capital de Sh. 100.000), dirigée par M. Otto Beisheim (Mülheim/Ruhr) - après celles déjà créées à Vienne (en 1968), Salzburg, Vösendorf, etc...

CONSEIL ET ORGANISATION
-------------------------

(638/17) Spécialiste à Londres de conseil immobilier, la société KNIGHT FRANK & RUTLEY LTD se dotera début 1972 d'une filiale à Bruxelles, KNIGHT FRANK & JACQUES DE DUVE SA.

(638/17) La compagnie de portefeuille de Genève ANTENNA HOLDING SA a participé pour 10 % à la constitution à Bruxelles de la firme de location de bureaux et prestation de services ANTENNA BELGIUM SA (capital de FB. 1,2 million), que préside M. Paul Duris (Bruxelles), principal actionnaire avec 20,8 %, aux côtés notamment de MM. Jacques Morelle (Bruxelles) et Claude de Fontaine (Bruxelles) avec 13,7 % chacun.

La nouvelle affaire est sans lien avec la société ANTENNA BELGIQUE SA, créée en avril 1971 à Uccle-Bruxelles par des intérêts suédois portés notamment par MM. Martin Nyberg et Rolf Rothfell. Au capital de FB. 100.000, celle-ci est spécialisée dans les machines et accessoires pour la fabrication de cartes d'identité.

(638/17) La société israélienne MODI'IN EZRACHI SA (Tel Aviv) a installé à Bruxelles une filiale de prestation de services, MONITOR SA (capital de FB. 250.000), que préside M. Shalom Jarkony et dirige M. Eliahn Baron.

(638/17) La firme de conseil en planification économique, industrielle et commerciale INTERCOL INTERNATIONAL LTD (Londres) a ouvert à Bruxelles une succursale placée sous la direction de M. Francis Rittweger de Moor.

CONSTRUCTION AERONAUTIQUE

(638/18) Connu pour ses appareils légers de tourisme (neuf types de monomoteurs de deux à quatre places), le constructeur français CENTRE-EST AERONAUTIQUE SA (Dijon) sera désormais représenté en Grande-Bretagne par la nouvelle AVIONS ROBIN (U.K.) LTD (capital de £ 2.000).

(638/18) Spécialisée dans la construction en petite série d'appareils de tourisme et d'affaires à base de matières plastiques, l'entreprise française WASSMER AVIATION SA (Issoire/Puy-de-Dôme) - qui a déposé son bilan en avril 1971 - a conclu avec la SNIAS-STE NATIONALE INDUSTRIELLE AEROSPATIALE SA de Paris (cf. n° 634 p.39) un accord pour relancer à l'échelle industrielle la fabrication de ces appareils.

WASSMER, qui emploie 130 employés, avait réalisé un chiffre d'affaires de F. 4 millions en 1970.

CONSTRUCTION ELECTRIQUE

(638/18) Filiale 51/49 des groupes danois DET STORE NOR-DISKE TELEGRAF-SELSKAB (Copenhague) et suédois TELEFONAKTIEBOLAGET L. M. ERICSSON de Stockholm (cf. n° 600 p.19), l'entreprise danoise d'équipements téléphoniques et machines téléimprimantes pour transmission de données G.N.T. AUTOMATIC A/S (Gladsaxe) s'est donnée une filiale à Munich, GNT AUTOMATIC DATENGERATE GmbH (capital de DM. 100.000), dirigée par M. Stamm Gert (Horsholm).

(638/18) Le groupe SIEMENS AG de Berlin et Munich (cf. n° 637 p.16) a étoffé ses intérêts en Suisse avec l'installation d'une cinquième filiale à Zurich, SIEMENS ELECTRICAL ENGINEERING AG (capital de FS. 50.000), placée sous la direction de M. Armin Lindecker.

Aux deux filiales SIEMENS ELEKTRIZITÄTSEUGNISSE AG et SIEMENS EUROPA BETEILIGUNGEN AG, créées respectivement en 1922 et 1921 à Zurich, le groupe allemand avait déjà adjoint en 1968 les filiales SIEMENS ASIA INVESTMENTS AG et SIEMENS LEASING AG (cf. notamment n° 476 p.22).

(638/18) La firme d'appareillages électroménagers ETS FREDDY DRION SA de Schaerbeek-Bruxelles a procédé à la dissolution de sa filiale de vente DRIVA SA de Paris, acquise en janvier 1968.

(638/19) Coiffée par le holding SACE-CDO LTD de Londres, la compagnie électrométallurgique (ascenseurs, portes automatiques, etc...) FREDERICK SAGE & C° LTD (Londres) a élevé au rang de filiale, sous le nom de FREDERICK SAGE & CY SA (capital de FB. 2 millions) et la présidence de M. Walter Spreckley, sa succursale de Bruxelles et elle y a associé à titre symbolique sa filiale CHARLES SPRECKLEY INDUSTRIES LTD (Londres).

SAGE-CDO disposait déjà, à travers sa filiale de promotion immobilière WALTON PROPERTIES LTD (Londres), d'une filiale à Bruxelles, WALTON PROPERTIES BELGIUM SA (cf. n° 627 p.18), que préside M. Gordon Spreckley.

(638/19) Membre à Nuremberg du groupe suisse BROWN BOVERI & C° AG de Baden (cf. n° 633 p.26), l'entreprise d'appareillage électrique et électronique de contrôle, mesure, enregistrement, etc... METRAWATT AG FABRIK ELEKTRISCHER MESSGERÄTE (cf. n° 519 p.24) a doté sa filiale française STE ELECTRO-NEST Sarl de Forbach/Moselle (cf. n° 501 p.27) d'une succursale à Paris, placée sous la direction de M. Antoine Nest.

Forte de quelque 900 personnes, l'entreprise allemande (capital de DM. 0,6 million) réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à DM. 35 millions. Elle est notamment présente en Italie avec la société METRAWATT ITALIANA SpA (Bolzano), dont elle partage le contrôle avec la société locale VOLTA SpA.

CONSTRUCTION MECANIQUE
------------------------

(638/19) Spécialiste à Stockholm d'équipements de manutention (notamment pour les industries du bois et du papier), la compagnie RADER PNEUMATICS INTERNATIONAL A/B s'est donnée une filiale commerciale à Paris, RADER PNEUMATICS SA (capital de F. 100.000), que préside Carl Schauman.

La fondatrice dispose à l'étranger de filiales au Canada, RADER PNEUMATICS & ENG. C° LTD (Vancouver) et RADER PNEUMATICS EASTERN LTD (Montreal), ainsi qu'aux Etats-Unis, RADER PNEUMATICS INC. (Portland/Oreg.).

(638/19) L'entreprise d'équipements de filtrage industriel WARNER LEWIS JUNIOR INDUSTRIE FILTER GmbH de Francfort (cf. n° 530 p.24) a ouvert en Grande-Bretagne (Maidenhead/Berks.) une succursale dirigée par M. Sidney A. Rowles.

Animée par MM. Warner Lewis Jr. et Walter Kuntze, la fondatrice a une société-soeur à Genève, INDUSTRIAL FILTERS INC. SA, elle-même dotée depuis 1968 d'une succursale à Londres.

(638/20) Membre depuis 1968 du groupe AMERICAN STANDARD INC. de New York (cf. n° 636 p.13), la compagnie WESTINGHOUSE AIR BRAKE C° LTD de Pittsburgh/Pa. (cf. n° 592 p.31) a étoffé ses intérêts en France en s'assurant, à travers sa filiale CIE DES FREINS & SIGNAUX WESTINGHOUSE SA (Sevran/Seine-St-Denis), le contrôle de l'entreprise PNEUMELEC SA d'Argenteuil/Val d'Oise (capital de F. 2 millions) qui, sous la présidence de M. Michel Drieux, se consacre aux électro-vannes à haute performance. Dans le pays, la compagnie de Sevran a notamment pour filiale la STE AUTOWEST SA (Courbevoie/Hts-de-Seine), qui a absorbé courant 1970 la STE ATELIERS TECHNIQUES DE L'EMBRAYAGE & DU FREIN AUTOMOBILE-ATEFA SA (Vitrolles/B. du Rh.).

En Italie, la compagnie américaine s'apprête à rationaliser ses intérêts en fusionnant les entreprises d'équipements de freinage CIA ITALIANA WESTINGHOUSE MERIDIONALE SpA de Calanello/Caserta (capital de Li. 300 millions) et CIA ITALIANA WESTINGHOUSE FRENI & SIGNALI SpA de Turin (cf. n° 380 p.21) au profit de la seconde. Animée par M. Mario Marconi, celle-ci (capital de Li. 1,25 milliard), qui réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à Li. 14,4 milliards, possède trois usines : au siège, à Collegno et à Grugliasco.

(638/20) Connue pour ses moteurs marins de faible puissance, pompes à incendie, canots de sauvetage, etc..., la compagnie suédoise ALBIN MARIN A/B de Kristinehamn (anc. ALBIN MOTOR A/B - cf. n° 554 p.23) s'est donnée une filiale commerciale en République Fédérale, ALBIN MARIN GmbH (Lübeck) au capital de DM. 20.000, dirigée par MM. Åke Ström et Manfred Krause.

La fondatrice est présente depuis le début 1970 à Amsterdam avec ALBIN-NEDERLAND N.V.

(638/20) L'entreprise allemande de pompes et filtres (pour l'industrie chimique et celle des boissons notamment) HILGE PUMPEN & FILTERFABRIK (Bodenheim/Rhein.) s'est associée à parité à Paris avec la firme d'import-export STE PRUD'HOMME SA pour former auprès d'elle la société de vente POMPES HILGE Sarl (capital de F. 20.000), que gère M. Michel Prud'homme.

L'entreprise allemande avait déjà été présente dans le pays avec une filiale, HILGE FRANCE Sarl (Macon/S. & L.), aujourd'hui dissoute. Elle dispose par ailleurs d'une filiale à Vienne, HILGE WIEN GmbH.

(638/20) Des intérêts suisses portés par MM. Otto Meier (Thalwil) et Ado Depuoz (Oetwil am See) ont été à l'origine en République Fédérale de la firme de montage d'équipements aérauliques M. + D. KLIMA-TECHNIK GmbH (Stokach/Baden) au capital de DM. 100.000, que dirige M. Georg Trommsdorf (Frankfort).

(638/21) Filiale jusqu'ici paritaire des groupes américain DRESSER INDUSTRIES INC. de Dallas/Tex. (cf. n° 637 p.24) et français VALLOUREC SA (cf. n° 626 p.30), la compagnie DRESSER-DUJARDIN SA de Lille/Nord (cf. n° 434 p.20) a procédé à une scission partielle d'actifs en cédant à la filiale DRESSER ATLAS (FRANCE) SA du premier son usine du Havre-Mazeline, spécialisée dans les pompes "Pacific" et compresseurs "Clark".

Contrôlée désormais à 100 % par VALLOUREC, elle a ensuite été transformée en DUJARDIN SA et a vu son capital réduit à F. 22,5 millions. Elle se consacrera essentiellement à la production d'équipements mécaniques lourds pour produits sidérurgiques plats et presses métallurgiques pour industrie automobile.

(638/21) Le groupe suédois de construction automobile et mécanique lourde A/B VOLVO de Göteborg (cf. n° 637 p.11) a créé à Nanterre/Hts-de-Seine la société VOLVO FLYGMOTOR FRANCE SA (capital de F. 100.000), chargée, sous la présidence de M. Nils Kjellberg et la direction de MM. Jean-Paul Latty et Keith Bradshaw, de la commercialisation des moteurs à réaction pour avions et matériels hydrauliques fabriqués par la filiale SVENSKA FLYGMOTOR A/B de Trollhättan (cf. n° 351 p.22) du groupe.

En France, VOLVO, qui négocie l'installation d'une filiale industrielle commune avec les groupes REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT SA et AUTOMOBILES PEUGEOT SA (cf. n° 634 p.14), dispose de filiales propres aux Mureaux/Yvelines, VOLVO PENTA FRANCE SA (distribution de moteurs marins), et à Puteaux/Hts-de-Seine, VOLVO BOLINDER SA (négoce de véhicules automobiles, utilitaires, matériels de travaux publics, etc...) - la seconde coiffant les filiales régionales installées à St-Jean d'Ilac/Gironde, Toulouse, Marseille et Vénissieux/Rhône.

(638/21) La société néerlandaise d'équipements de convoyage, systèmes intégrés de manutention et transports par bandes à rouleaux, installations de remplissage de gaz, etc... RAPISTAN LANDE N.V. de Veghel (cf. n° 434 p.20) est désormais présente en République Fédérale avec la nouvelle RAPISTAN LANDE GmbH (Münchengladbach) au capital de DM. 525.000, que dirige M. Henry E. Hanelt.

Propriété conjointe des entreprises néerlandaise VAN DER LANDE N.V. (Veghel), britannique J.H. FENNER & C° (HOLDINGS) LTD (Marfleet/Hull) et américaine THE RAPID STANDARD C° INC. (Grand Rapid/Mich.), la fondatrice possède plusieurs filiales ou affiliées directes sous son nom en Europe, notamment à Morangis/Seine-et-Marne, Bruxelles et Badalona.

(638/21) Spécialiste en Suisse d'outillages et machines textiles, la société MASCHINENFABRIK SCHWEITER AG (Horgen/Zurich) a formé à Milan la firme commerciale, d'assistance technique, montage et gestion de brevets SCHWEITER ITALIANA SpA (capital de Li. 5 millions), que préside M. Ernst Zollinger, et dont elle partage le contrôle avec sa filiale INTERSIGNA AG (Zurich).

(638/22) Spécialiste en République Fédérale d'équipements mécaniques (souffleries, pompes spéciales, etc...) pour industries chimique, métallurgique et minière notamment, l'entreprise RHEINHÜTTE VORM. LUDWIG BECK & C° KG (Wiesbaden Biebrich) a constitué à Milan la firme de vente et d'assistance technique RHEINHÜTTE ITALIANA Srl (capital de Li. 40 millions). Présidée par M. Gustav Wendt et dirigée par M. Horst K. Schidhering, celle-ci est directement contrôlée par la filiale de portefeuille RHEINHÜTTE BETEILIGUNGS GmbH (Wiesbaden).

(638/22) Engagée dans la fabrication de soupapes à air, outils à air, appareils de contrôle à air pour machines-outils, etc..., la compagnie américaine MAC VALVES INC. (Michigan) s'est donnée une filiale à son siège, MAC VALVES EUROPE INC., immédiatement dotée à Bruxelles d'une succursale commerciale placée sous la direction de M. John H. Goodrich.

Celui-ci est également directeur de la succursale à Londres de la filiale MAC VALVES (U.K.) INC. (Michigan), constituée en mai 1970.

(638/22) Des intérêts canadiens portés par M. J.W. Robinson ont été à l'origine de la firme de négoce d'appareils pour le filtrage et le traitement de l'air INTERMAT-FRANCE Sarl (Neuilly/Hts-de-Seine) au capital de F. 20.000, que gère Mme Arlette Desny.

(638/22) Animé par le Dr. Alfred Zubler, le groupe mécanique de Bielefeld KOCHS ADLER AG (anc. KOCHS ADLERNÄHMASCHINEN WERKE AG - cf. n° 511 p.24) s'est assuré le contrôle à Augsburg de l'entreprise de machines de conditionnement et emballage CERTUS MASCHINENBAU GmbH (capital de DM. 0,5 million), qui réalise avec 150 employés un chiffre d'affaires annuel supérieur à DM. 8 millions.

KOCHS ADLER, dont 62 % des ventes (supérieures à DM. 60 millions) sont réalisées par la Division "Machines à coudre et textiles", possède une filiale industrielle aux Pays-Bas, ADLER NAAIMACHINES NEDERLAND N.V. de Drunen (cf. n° 265 p.17), et plusieurs affiliées en République Fédérale, notamment PAUL WINKLER KG (Köln) et KAW MASCHINEN GmbH (Bielefeld).

(638/22) La société canadienne d'équipements pour industrie papetière S.W. HOOPER C° LTD de Montreal (cf. n° 277 p.25) a procédé à la dissolution anticipée de sa filiale de distribution STE HOOPER Sarl de Paris (anc. HOOPER-DUNBAR Sarl).

(638/22) De création récente à Bruxelles, au capital de FB. 1 million, pour le négoce de montres et verres optiques, la firme SUPER OPTIC Sprl résulte de l'association d'intérêts canadiens, portés par M. Victor Cohen (Montreal), et libanais, portés par M. Ibrahim Chammah (résidant à Milan), pour 50 % chacun.

(638/23) L'entreprise italienne de matériels de travaux publics OFFICINE MECCANICHE ARMANDO CIPRIANI (Naples) a mis fin aux activités de sa filiale de vente CIPRIMAC FRANCE Sarl de Fréjus/Var (capital de F. 110.000).

CUIR ET CHAUSSURE

(638/23) Spécialiste à Stockholm de peaux brutes et agents chimiques pour le traitement des cuirs, la compagnie F. HOLLANDER & C° A/B a formé à Milan, sous la direction de M. M. Fleischer, la société de vente HOLLANDER Srl (capital de Li. 0,9 million), directement contrôlée par les sociétés de portefeuille HOLLANCO SA de Luxembourg (majoritaire) et ISELTA SA (Coire/Suisse).

Les intérêts commerciaux de la compagnie suédoise à Paris sont portés par la firme HOLLANDER FRANCE SA (cf; n° 461 p.36).

(638/23) Les manufactures de chaussures française LABELLE & CIE Sarl (St-Pierre-du-Vouvray/Eure) et britannique LENNARDS LTD (Bristol) ont fermé leur filiale commune (53/15) de vente SHOE INTERCONTINENTAL Sarl de Paris (anc. CLARK-TORRENS PARTNERS-CTP VENTES Sarl), où les hommes d'affaires français Henri Torrens (Paris) et italien Sergio Benatti (Mirandola/Modena) détenaient des intérêts de 22 % et 10 % respectivement.

EDITION

(638/23) Le groupe d'éditions de New York CROWELL, COLLIER & McMILLAN INC. (cf. n° 545 p.38) a enrichi ses intérêts à Paris - où il contrôle depuis fin 1967 (cf. n° 427 p.24) la STE INTERNATIONALE DES ECOLES BERLITZ SA (enseignement: accéléré, des langues vivantes) - d'une filiale du nom de CROWELL INTERNATIONAL DE FRANCE SA (capital de F. 100.000), chargée notamment, sous la présidence de M. M. Camiletti Domenidretti, de la diffusion de ses encyclopédies "Collier" et "Merit Students".

Une des récentes initiatives du groupe en Europe a été l'installation d'une filiale de portefeuille à Londres, CROWELL COLLIER & McMILLAN LTD (capital de £ 100).

(638/23) Le principe d'une concentration a été négocié aux Pays-Bas entre les groupes d'édition, impression et fournitures pour équipements audiovisuels I.C.U. -INFORMATIE & COMMUNICATIE UNIE N.V. d'Alphen a/d Rijn (cf. n° 589 p.35) et WOLTERS-NOORDHOFF N.V. de Groningue (cf. n° 574 p.24), qui occupent ensemble plus de 2.000 personnes et dont les activités sont complémentaires.

(638/24) Filiales respectives des groupes SIEMENS AG (Berlin et Francfort) et PHILIPS' GLOEILAMPENFABRIEKEN N.V. (Eindhoven), les compagnies DEUTSCHE GRAMMOPHON GmbH (Hambourg) et N.V. PHILIPS' PHONOGRAPHISCHE INDUSTRIE-P.P.I. de Baarn (cf. notamment n° 612 p.27) négocient la prise en commun du contrôle absolu de la firme américaine d'éditions musicales MERCURY RECORD CORP. (Chicago/Ill.) ainsi que l'acquisition de la participation qui leur manque (50 % et 49 %) dans les compagnies CHAPPELL & C° de New York (cf. n° 633 p.25) et sa soeur de Londres CHAPPELL & C° LTD.

MERCURY RECORD et CHAPPELL appartiennent à la compagnie NORTH AMERICAN PHILIPS INC. (New York), où le groupe néerlandais possède un intérêt prépondérant à travers deux "Trustees" à New York.

(638/24) Animé par M. Maurice Girodias, le groupe d'éditions OLYMPIA PRESS INTERNATIONAL (New York) a rompu ses liens à Francfort avec la maison MARS-VERLAG KG (que dirige M. Jörg Schröder) et y a créé sa propre filiale de distribution de livres de poche, OLYMPIA PRESS DEUTSCHLAND GmbH (capital de DM. 20.000), placée sous la direction de M. Peter Beitlich.

Le groupe américain possède sous son nom plusieurs succursales en Europe, notamment à Amsterdam, Milan, Genève, Stockholm, Helsinki, etc...

(638/24) Le groupe R.C.A. CORP. de New York (cf. n° 630 p.20) a élargi ses intérêts en République Fédérale avec : 1) la création à Francfort de la firme d'éditions musicales RCA MUSIK GmbH (capital de DM. 50.000), que dirigent MM. G. Ornato (Rome) et P.A. Ingwersen (Hambourg); 2) l'augmentation de DM. 25.000 à 2,5 millions du capital de sa filiale RCA GmbH (Francfort).

Le groupe ayant récemment pris par ailleurs (cf. n° 630 p.30) la décision de renoncer à ses fabrications d'ordinateurs centraux à usage général (Division UNIVAC), les compagnies SPERRY RAND CORP. (cf. n° 633 p.23) et MOHAWK DATA SCIENCES CORP. (cf. n° 603 p.24) - présentes en République Fédérale avec leurs filiales SPERRY RAND GmbH (Francfort) et MDS DEUTSCHLAND GmbH (Köln) - se sont mises sur les rangs pour assurer respectivement la maintenance des ordinateurs et matériels périphériques Univac déjà en service.

## ELECTRONIQUE

(638/24) La compagnie de semi-conducteurs, diodes et composants électroniques TRANSITRON ELECTRONIC CORP. de Wakefield/Mass. (cf. n° 605 p.29) a fermé l'usine de semi-conducteurs (1.300 personnes) de sa filiale française TRANSITRON ELECTRONIC SA (St-Marcel/Eure) et il en transfèrera les actifs dans son usine du Mexique.

Forte de 3.000 personnes, la compagnie américaine, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de \$ 90 millions, reste présente chez les Six avec des filiales commerciales à Milan, Munich et Breda - laquelle a récemment fermé sa succursale de Bruxelles.

(638/25) Filiale jusqu'ici du SELTRONIC GROUP LTD de Londres - à travers la société BRYANS LTD de Mitcham/Surrey (cf. n° 245 p.26), récemment cédée au SOUTHERN-SHANDON GROUP LTD (Londres) - la compagnie française de distribution d'instrumentation électronique et scientifique STE EUROPEENNE D'INSTRUMENTS NUMERIQUES & ANALOGIQUES-SEINA SA de Boulogne s/Seine (cf. n° 446 p.28) est passée sous le contrôle d'un autre groupe britannique, FEEDBACK LTD (Crowborough/Sussex), qu'elle représentera désormais en France.

SEINA (capital de F. 315.000) assure également la représentation des sociétés britanniques d'instrumentation scientifique LEVELL ELECTRONICS LTD de High Barnett/Herts. (micro-voltmètres, oscillateurs, analyseurs de transistors, etc...) et CROYDON PRECISION INSTRUMENTS LTD de Croydon/Surrey (analyseurs de thermocouples, potentiomètres électroniques, etc...).

(638/25) L'entreprise de matériels électroniques pour télécommunications, micrographes, cadrans, répondeurs automatiques, etc... DASA CORP. d'Andover/Mass. (cf. n° 577 p.29) a doté sa filiale d'Amsterdam DASA EUROPE N.V. (créée fin 1970) d'une succursale commerciale à Bruxelles, dirigée par M. M.O. de Clercq. Affiliée aux compagnies française COMPTA-TECHNIC SA de Paris et Coulommiers (cf. n° 541 p.26) et américaine PERINI CORP. (Framingham/Mass.), l'entreprise d'Andover dispose depuis le début 1970 d'une filiale en Grande-Bretagne, DASA (UNITED KINGDOM) LTD.

Animée par M. Emile Arnoult, COMPTA-TECHNIC, spécialiste de software ayant réalisé un chiffre d'affaires de F. 15 millions en 1970, a confié en 1970 à DASA - son propre actionnaire - la promotion aux Etats-Unis de son système "Domino" de programmation dense.

(638/25) La société française d'ordinateurs C.I.I. -CIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE SA de Louveciennes/Yvelines (cf. n° 631 p.27) négocie avec le groupe CONTROL DATA CORP. de Minneapolis/Minn. (cf. n° 632 p.26) un accord : 1) pour la construction en commun d'un nouvel ordinateur; 2) pour la commercialisation par celui-ci de son appareil "Iris 60". Elle a par ailleurs quadruplé à DM. 4 millions le capital de sa filiale de Francfort C.I.I. DATENVERARBEITUNGS-SYSTEME FÜR WISSENSCHAFT & WIRTSCHAFT GmbH pour en financer l'expansion.

Contrôlée à 72,4 % par la FININFOR-CIE FINANCIERE POUR L'INFORMATIQUE SA (elle-même filiale 52/48 des groupes THOMSON-CSF SA et C.G.E. -CIE GENERALE D'ELECTRICITE SA) et affiliée à l'IDI-INSTITUT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL SA (représenté à son conseil par M. Jean-Paul Auberger), la CII, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de F. 600 millions, est associée à CONTROL DATA ainsi qu'au groupe I. C. L. -INTERNATIONAL COMPUTERS LTD (Londres) au sein d'une filiale paritaire d'études d'informatique à Bruxelles, MULTINATIONAL DATA SA.

(638/25) Sous contrôle allemand à Bâle, la compagnie de composants électroniques et électromécaniques GÜNTHER GmbH, qu'animent MM. Walter et Albert Günther (Nuremberg), s'est donnée une filiale à Mulhouse/Ht Rhin, GUNTHER FRANCE SA (capital de F. 100.000), que préside M. Xavier Guthmann.

(638/26) L'entreprise italienne d'appareillages électroniques AGES-AZIENDA GENERALE ELETTRONICA SERVOMECCANICI SpA (Borgo Ticino/Novare) a participé pour 30 % à la création à Milan de la firme d'instrumentation électronique, scientifique et électromédicale TERRIT Srl (capital de Li. 10 millions), que préside M. Michele Di Genova (Turin) et qui est contrôlée par la société suisse de portefeuille TERREX SA HOLDING de Chiasso (anc. TERREX SA de Lugano).

(638/26) Les compagnies françaises d'appareillages et matériels électriques et électroniques MERLIN & GERIN SA de Grenoble (cf. n° 598 p.20) et ALFA COLOMBES SA (Colombes/Hts-de-Seine) ont négocié le regroupement de leurs fabrications électriques et électroniques pour la marine au sein d'une affaire constituée sous le nom d'ALFA-MERLIN GERIN SA (capital initial de F. 0,5 million), que préside M. Julien Pitard, propriétaire d'ALFA COLOMBES.

Celle-ci, qui emploie 250 personnes au montage et à la maintenance d'éléments électriques et électroniques pour l'industrie nucléaire, l'imprimerie et la marine, a réalisé un chiffre d'affaires de F. 18 millions en 1970, celui de MERLIN-GERIN s'étant établi à F. 517 millions.

EMBALLAGE
-----------

(638/26) Les compagnies allemandes CHEMISCHE WERKE HÜLS AG de Marl (groupe BAYER -cf. supra, p.15) et VEBA-CHEMIE AG de Gelsenkirchen-Bür (groupe public VEBA) se sont assurées une participation de 25 % chacune à Paris dans la nouvelle filiale d'emballages plastiques MAUSER EMBALLAGES SA (cf. n° 625 p.34) du groupe MAUSER KG de Cologne-Ehrenfeld (cf. n° 534 p.28). Animée par MM. Rolf Mauser et Jean Treussard, MAUSER EMBALLAGES (capital de DM. 3 millions) investit présentement quelque F. 10 millions dans la construction à Esches-Méru/Oise d'une usine de bidons et conteneurs de 5 à 220 litres en plastique.

MAUSER - qui était présent à Paris depuis 1968 avec une filiale commerciale, STE FRANCAISE MAUSER Sarl (cf. n° 494 p.27), gérée par M. J. Treussard - possède, à travers sa filiale d'exploitation MAUSER-WERKE GmbH, douze usines en République Fédérale. Ses deux nouveaux associés ont dernièrement pris, conjointement et à parité, une participation de 50 % dans l'entreprise de tubes et équipements plastiques pour industrie chimique KUNSTSTOFFWERK HÖHN GmbH de Höhn/Oberwesterwald (cf. n° 631 p.38).

(638/26) Disposant déjà de nombreux intérêts en France (cf. notamment n°s 558 p.38 et 604 p.36), le groupe chimico-pharmaceutique FARBENFABRIKEN BAYER AG (cf. supra) a formé à Paris - à travers son holding de Toronto BAYER FOREIGN INVESTMENT-BAYFORN LTD - la STE DE CONDITIONNEMENT BAYER Sarl (capital de F. 2,4 millions), chargée du conditionnement et de la distribution des produits chimiques fabriqués par ses filiales françaises.

(638/27) L'exécution des accords d'association à l'échelle européenne conclus entre les groupes de Londres METAL BOX C° LTD et de New York CONTINENTAL CAN C° INC. (cf. n° 607 p.36) ayant été différée, la seconde a fermé la succursale à Bruxelles de sa filiale de Wilmington/Del. EUROPEMBALLAGE CORP. - où il est associé 85/15 avec METAL BOX (cf. n° 552 p.29) - pour la remplacer par une succursale ouverte par sa filiale (absolue) EUROPEMBALLAGE INC. (Jersey City/N.J.), de création récente.

Cette nouvelle succursale, placée sous la direction de M. Waldemar Friebel, a reçu d'EUROPEMBALLAGE INC. le contrôle direct des filiales européennes d'emballages métalliques du groupe, à savoir : en République Fédérale SCHMALBACH-LUBECA-WERKE AG (Brunswick) et aux Pays-Bas THOMASSEN & DRIJVER-VERBLIFA N.V. de Deventer (cf. n° 587 p.31).

## ENGINEERING

(638/27) Animé et contrôlé à Paris par M. Jean Commelin, le groupe d'engineering, recherches et gestion INTER G. SA (cf. n° 598 p.25) a installé une filiale à Londres, INTER G. (U.K.) LTD (capital de £ 100).

INTER G coiffe à Paris plusieurs firmes d'engineering, marketing, management et informatique occupant ensemble plus de 600 techniciens : CIE POUR L'ETUDE DE L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL (CETEI) SA (cf. n° 554 p.26), C.I.E.T. SA (avec sa filiale de Chêne-Bougerie/Suisse - cf. n° 413 p.26), OCCR INTER G SA (cf. n° 482 p.36), ORDEN SA (cf. n° 352 p.30) et SOFRIG-STE FRANCAISE D'ETUDES & REALISATIONS FRIGORIFIQUES SA (cf. n° 482 p.36).

(638/27) Membre du groupe financier TRANS UNION CORP. de Chicago - qui coiffe notamment depuis 1968 le groupe UNION TANK CAR C° (cf. n° 293 p.23) - la firme d'engineering chimique par distillation fractionnée ECODYNE CORP. (Chicago/Ill.) s'est donnée à Oevel/Belgique une filiale sous son nom (capital de FB. 1 million), dirigée par MM. Thomas O. Boyle, W.B. Browder et D.B. Romans.

ECODYNE a été créée en juin 1969 pour reprendre au groupe d'engineering chimique, pétrolier et pétrochimique FLUOR CORP. de Los Angeles (cf. n° 625 p.35) sa filiale FLUOR PRODUCTS C° INC. (tours de refroidissement pour épuration et distillation), qui contrôle elle-même depuis 1968 la firme d'échangeurs de chaleur McKENZIE-RIS MANUFACTURING CORP. (Massillon/Ohio).

(638/27) Afin de développer les activités qu'il exerce dans l'Emirat d'Abu Dhabi, le groupe public C.F.P.-CIE FRANCAISE DES PETROLES SA (cf. n° 637 p.36) a constitué à Paris, en association symbolique avec sa filiale C.F.P.-GESTIONS & RECHERCHES SA (Paris), une affaire du nom de CENTRE EXPERIMENTAL AGRICOLE D'AL-AIN ABU DHABI SA (capital de F. 4 millions). Présidée par M. Vincent Labouret, celle-ci a pour objet l'aménagement et l'exploitation d'un centre expérimental agricole à Abu Dhabi.

(638/28) Filiale du groupe de New York STUDEBAKER-WORTHINGTON Inc. (cf. N° 637 p. 18), la compagnie WORTHINGTON FRANCE SA (Le Bourget/Seine-St-Denis) a formé avec la compagnie électromécanique JEUMONT SCHNEIDER SA de Paris (cf. N° 618 p. 26) le Groupement d'Intérêt Economique WORTHINGTON-JEUMONT-SCHNEIDER (Le Bourget), chargé, sous la présidence de M. Jean Lemonnier, de fournir de l'engineering pétrolier à la compagnie syrienne GENERAL PETROLEUM C° (Damas).

JEUMONT-SCHNEIDER, dans laquelle le groupe de New York WESTINGHOUSE ELECTRIC C° (cf. N° 636 p. 26) négocie la prise d'un intérêt de 45%, est filiale 60/40 des groupes EMPAIN de Bruxelles (cf. N° 633 p. 37) et SCHNEIDER SA de Paris (affilié au précédent - cf. N° 637 p. 33).

(638/28) Le groupe métallurgique et mécanique DEMAG AG de Duisburg (cf. N° 630 p. 32) a allégé ses intérêts en se défaisant de sa participation de 20% dans la compagnie d'engineering nucléaire INTERATOM-INTERNATIONALE ATOMREAKTOR BAU GmbH de Bensberg-Köln (cf. N° 637 p. 24) au profit de ses associés dans cette affaire, à savoir SIEMENS (cf. supra p. 18) et DEUTSCHE BABCOCK & WILCOX AG d'Oberhausen/Rhld. (cf. N° 631 p. 21) - dont les participations respectives, élevées de ce fait à 75% (contre 60%) et 25% (contre 20%), sont portées par la filiale commune d'Oberhausen FVG-FINANZVERWALTUNGS GmbH (cf. N° 622 p. 26).

FINANCE
---------

(638/28) La HAMBROS BANK Ltd de Londres (cf. N° 633 p. 28) a allégé ses intérêts en Italie en cédant à la compagnie de portefeuille COMPENDIUM SA de Luxembourg (cf. N° 615 p. 25) sa participation prépondérante (16%) dans le groupe financier de Milan LA CENTRALE-FINANZIARIA GENERALE SpA (cf. N° 637 p. 22) ainsi que son intérêt minoritaire dans le holding CABOTO-CIA FINANZIARIA & MERCANTILE SpA de Milan (cf. N° 575 p. 26). Elle demeure présente dans le pays notamment avec la BANCA PRIVATA FINANZIARIA SpA de Milan (cf. N° 621 p. 27), où elle est associée à la CONTINENTAL ILLINOIS NATIONAL BANK & TRUST C° de Chicago. (cf. N° 625 p. 26).

COMPENDIUM SA, dont le capital, porté à FS 15 millions fin 1970, est détenu par la BANCO AMBROSIANO SpA de Milan (cf. N° 635 p. 24) et sa filiale suisse BANCA DEL GOTTARDO SA (Lugano/Ticino), contrôle à New York l'Investment Bank ULTRAFIN INTERNATIONAL CORP. et à Zurich la compagnie financière ULTRAFIN AG (cf. N° 496 p. 29).

(638/29) L'installation en République Fédérale de la firme de brokers et analystes financiers de New York et Newport Beach/Cal. DAHLGREN, RICHARDSON & C° INC. (cf. n° 630 p.27) est devenue effective avec la création à Francfort de la société DAHLGREN, RICHARDSON & C° GmbH (capital de DM. 20.000), que dirige M. Thomas D. Langston.

(638/29) L'Etat de Côte d'Ivoire s'appête à porter de 10% à 32,5% sa participation dans la STE IVOIRIENNE DE BANQUE SA d'Abidjan (cf. N° 294 p. 27) à l'occasion de l'augmentation de son capital de F. CFA 1 milliard.

Créé en 1962 (cf. N° 230 p. 23), cet établissement, dont le capital a été élevé dernièrement à F. CFA 875 millions, est affilié notamment au CREDIT LYONNAIS SA (cf. n° 636 p. 17) , à la BANCA COMMERCIALE ITALIANA SpA de Milan (cf. N° 634 p. 27) et à la DEUTSCHE BANK AG de Francfort (cf. N° 637 p. 24).

(638/29) Le groupe d'assurances et réassurances d'Amsterdam AMFAS GROEP N.V. (cf. N° 633 p. 14) a pris en Belgique une participation de 50% dans la société financière et de crédit ALCREDIMA N.V. (St-Niklaas-Waas), dont le portefeuille d'effets représente une valeur supérieur à FB 600 millions.

AMFAS GROEP a dernièrement créé à La Haye la société financière AMFINEX N.V., directement contrôlée par sa filiale ASSURANTIE MIJ. "DE ZEVEN PROVINCIEËN" N.V. (cf. N° 593 p. 19).

(638/29) La LJUBLJANSKA BANKA de Ljubljana (anc. K. B. BANK - cf. N° 564 p. 31) va renforcer son réseau chez les Six en ouvrant d'ici la fin 1971 des représentations à Berlin (la cinquième en République Fédérale, après Francfort, Stuttgart, Munich et Düsseldorf) et Milan, ainsi qu'à Paris, Hanovre, Hambourg, Nuremberg et Londres dans le courant 1972.

(638/29) La coopération négociée il y a quelques mois à Berlin et Francfort (cf. N° 607 p. 27) entre l'établissement public de crédit DEUTSCHE BAU & BODENBANK AG (contrôlé par l'Etat fédéral et affilié au Land Nordrhein-Westfalen) et l'institut de compensation et de crédit DEUTSCHE GIROZENTRALE-DEUTSCHE KOMMUNALBANK (cf. N° 638 p. 28) sera assortie de liens financiers : le second prendra une participation d'une contrevaieur de DM 10 millions dans le premier.

(638/29) Filiale de portefeuille à Luxembourg de la CIE FINANCIERE DE PARIS & DES PAYS-BAS SA de Paris (cf. N° 637 p. 29), la PARIBAS-TRUST C° SA y a présidé à la création d'une affaire à même vocation, VORENA SA (capital de F. Lux. 35 millions), que préside M. Hilaire Beclen.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

(638/30) Membre aux Pays-Bas du groupe de jus de fruits DI GIORGIO CORP. de San Francisco (cf. n° 378 p.28), la compagnie SUNNYLAND N.V. de Dongen (cf. n° 564 p.33) a étoffé son réseau commercial en Belgique - une représentation à Anvers - avec l'ouverture à Turnhout, à l'enseigne SERV-A-PORTION, d'une succursale dirigée par M. J.M. Smits.

(638/30) Les compagnies financières allemandes VON MEISTER & C° KG (Ismaning-München) et VON MEISTER GmbH & C° KG (Bad Homburg) ont participé à titre minoritaire à la création à Luxembourg des sociétés financières et d'investissement foncier MERCUR HOLDING AG et BAU & BODEN FINANZ HOLDING AG, toutes deux au capital de DM. 4 millions. Elles y sont associées au holding MERINA LTD INC. de Panama (majoritaire) ainsi qu'aux sociétés de portefeuille COMMERCIO & TECHNOLOGIA SA (Lugano/Ticino), INTERBAUFIN HOLDING SA (Lugano), TESTOR FINANCE SA (Panama) et AMERICAN NATIONAL FUND INC. (Panama).

MERCUR HOLDING a aussitôt reçu une participation de 98 % dans l'entreprise allemande GES. FÜR NEUZEITLICHE ERNÄHRUNG mbH (capital de DM. 100.000), créée en tant qu'associée gérante d'une nouvelle affaire de conserverie alimentaire diététique, MOD FOOD GES. FÜR NEUZEITLICHE ERNÄHRUNG GmbH & C° KG de Plattling (fonds de commandite de DM. 7,6 millions), laquelle compte 195 associés commandités (petits exploitants agricoles).

(638/30) La représentation en République Fédérale de l'entreprise d'eaux minérales MINALKA de Copenhague est désormais assurée par la nouvelle MINALKA MINERALWAREN GmbH de Nordenham (capital de DM. 20.000) dirigée par M. Henning Visby Berthelsen.

(638/30) Des négociations sont en cours aux Pays-Bas en vue de la fusion de l'entreprise de spiritueux et alcools N.V. LEVERT-WINESPIRITS de Schiedam (cf. n° 553 p.13) et de son homologue BEHEERSMIJ. H.V.D. (HENKES VERENIGDE DISTILLERDERIJEN) N.V. de Hendrik Ido Ambacht (cf. n° 637 p.28) - filiale commune des groupes KON. NED. GIST & SPIRITUSFABRIEK N.V. (Delft) et ZUID-NEDERLANDSCHE SPIRITUSFABRIEK N.V. (Bergen-op-Zoom).

LEVERT-WINESPIRITS, qui occupe quelque 270 personnes et escompte pour 1971 un chiffre d'affaires de Fl. 40 millions, exploite 63 magasins à l'enseigne "VAN VLIET & HECK"; sa principale filiale à l'étranger est la firme américaine BLACK PRINCE DISTILLERY C° (Nutley/N.J.).

(638/30) Les compagnies de portefeuille de Genève STE FINANCIERE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SAN CARLO SA et UNICHIPS SA ont été à l'origine à Milan de la société de portefeuille alimentaire UNICHIPS ITALIA SpA (capital autorisé de Li. 250 millions) que préside M. Alberto Vitaloni.

(638/31) Membre depuis peu (cf. n° 637 p.30) du groupe UNILEVER N.V. (Rotterdam), l'entreprise néerlandaise de corps gras alimentaires et huiles végétales CROKLAAN N.V. (Wormerveer) a fermé sa filiale commerciale d'Anvers CROKLAAN (BELGIË) N.V., après en avoir acquis le contrôle absolu.

(638/31) Filiale commune de vente des compagnies biscuitières françaises ETS GESLOT-VOREUX SA de Fache-Themesnil/Nord, BISCUITS VIGNALS SA (Lyon), BISCUITERIE DE L'AMANDIER SA B.A. (Lyon) et BISCUITS DELOS Sarl (Bessay/Allier), la société SODIFRANCE SA (Fache-Thumeries/Nord) - qui représente aussi, notamment, le groupe britannique THE ASSOCIATED BISCUIT MANUFACTURERS LTD de Reading/Berks. (cf. n° 601 p.30) - a fusionné avec les deux premières pour donner naissance à une nouvelle SODIFRANCE SA (capital de F. 7,3 millions).

(638/31) Une concentration est en cours - sous l'égide de la BAYERISCHE VEREINSBANK AG de Munich (cf. n° 635 p.28), qui y détient des participations de 86 % et 60 % respectivement - entre les brasseries de Munich PSCHORR-BRAU AG (cf. n° 624 p.31) et AG HACKERBRÄU (cf. n° 605 p.32).

La nouvelle HACKER-PSCHORR BRÄU AG à naître de l'opération aura une capacité de production annuelle supérieure à 900.000 hl.

(638/31) Le groupe de boissons non alcoolisées THE COCA COLA EXPORT CORP. de New York (cf. n° 637 p.29) a allégé ses intérêts en Belgique - où il garde une succursale à Bruxelles - en fermant sa filiale d'embouteillage et distribution d'eaux de table et boissons SOURCE BOUSVAL SA d'Anderlecht-Bruxelles (cf. n° 393 p.31).

(638/31) Le groupe alimentaire français GERVAIS-DANONE SA de Courbevoie/Hts-de-Seine (cf. n° 630 p.29) va élargir ses intérêts dans le secteur des plats cuisinés avec la prise du contrôle de la société COPER SA (Plaisance/Gers).

A la suite de cette opération, le groupe, qui coiffe notamment les compagnies de pâtes alimentaires et plats cuisinés REGIA PANZANI SA de Lyon (anc. Paris) et MILLIAT FRERES SA de Nanterre/Hts-de-Seine (cf. n° 592 p.40), procédera au regroupement des fabrications de ses usines de Pouilly/Aisne et de Blois/L. & C. dans la première (ce qui entraînera la fermeture de la seconde), et il spécialisera son usine de Senas dans la fabrication des "piperades" tandis que celle de Plaisance se consacrera au développement de plats cuisinés "gastronomiques".

**INDUSTRIE DU JOUET ET DES SPORTS**

(638/32) La CIE FINANCIERE DE L'UNION EUROPEENNE SA (groupe SCHNEIDER SA - cf. n° 633 p.28) s'est assurée une importante participation dans la manufacture française de fixations et carres pour skis SALOMON FRANCOIS & FILS SA d'Annecy/Hts Savoie (cf. n° 583 p.26). Celle-ci, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de F. 30 millions, dispose de filiales commerciales en Suisse (Kriens), République Fédérale (Munich) et Autriche (Vienne).

Dans le secteur des loisirs, FINANCIERE DE L'UNION EUROPEENNE - qui a récemment formé à Paris la filiale cadre COFINVEST SA (capital de F. 100.000), présidée par M. Maurice Jacquel - dispose déjà d'intérêts dans la société SOFISPORT SA (Paris), actionnaire de la manufacture de skis (notamment en plastique) DYNAMIC SA de Sillans/Isère (cf. n° 621 p.35), dans l'entreprise de vêtements de sports (anoraks, fuseaux, etc...) FUSALP SA (Annecy) ainsi que dans la CIE GENERALE DU JOUET SA (groupe EDMOND DE ROTHSCHILD - cf. n° 593 p.40).

**METALLURGIE**

(638/32) Membre du groupe belge COCKERILL SA de Seraing (cf. n° 673 p.33) à travers sa filiale PHENIX WORKS SA de Flemalle-Haute (cf. n° 635 p.26), la compagnie de négoce métallurgique EURINTER SA de Liège (cf. n° 567 p.37) a renforcé son réseau chez les Six avec la création à Milan de la société de vente de tôles revêtues ("Galbest" et "Skinplate") EURINTER-ITALIA Srl (capital de Li. 5 millions), que dirige M. Henri F.A. Panquay, et où la filiale SOCOMETAUX SA de Genève (créée début 1965) détient un intérêt minoritaire.

La fondatrice possède depuis 1964 une filiale de vente à Düsseldorf, EURINTER METALL-HANDELS GmbH (avec succursales à Munich et Stuttgart notamment), et une autre à Paris, EURINTER FRANCE Sarl (cf. n° 491 p.29).

(638/32) L'entreprise allemande de fonderie pour chaudières ainsi que brûleurs industriels ou domestiques (marque "Monarch") MAX WEISHAAPT GmbH de Schwendi/Württ. (cf. n° 625 p.27) est désormais présente à Londres avec la nouvelle WEISHAAPT (U.K.) LTD (capital de £ 100).

(638/32) Spécialiste de robinetterie télécommandée, l'entreprise française JOUVENEL & CORDIER SA (Rueil-Malmaison/Hts-de-Seine) s'est donnée une filiale commerciale en Belgique, STE BELGE JOUVENEL & CORDIER SA (Watermael-Boitsford) au capital de FB. 3 millions, que préside M. Alain Yaonauc et dirige M. Jacques Bracq.

(638/33) Spécialiste de moules pour industries verrière et plastique, la compagnie OVERMYER CORP. de Winchester/Ind. (anc. OVERMYER MOULD C° INC. - cf. n° 185 p.25) s'apprête à acquérir de l'entreprise belge N.V. WERKHUIZEN HUWAERT N.V. (cf. n° 534 p.35) sa fonderie de Hamme, dont une partie importante de la production alimentait déjà sa filiale N.V. OMCO (Aalter).

WERKHUIZEN HUWAERT, spécialiste de machines de fabrication de câbles en acier, est passée dernièrement sous le contrôle absolu du groupe BECKAERT N.V. de Zwevegem (cf. n° 633 p.32), qui y était majoritaire depuis fin 1969 (cf. n° 534 p.35) à travers sa filiale BECKAERT ENGINEERING SA.

(638/33) Filiale à 60 % à Saarbruck du groupe suisse de mécanique et engineering GEORG FISCHER AG de Schaffhouse (cf. n° 637 p.19), la compagnie sidérurgique SAARLANDISCHE STAHLWERK DINGLER, KARCHER & CIE GmbH (cf. n° 583 p.35) a étoffé son implantation en France en ouvrant, auprès de sa filiale DINGLER KARCHER & CIE Sarl (Sarreguemines/Moselle), une succursale industrielle placée sous la direction de M. Eduard Ludwig.

Forte de quelque 1.500 employés, la fondatrice réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de DM. 55 millions.

(638/33) Des intérêts belges, portés notamment par M. H. Baliouz (Jumet/Hainaut), ont été à l'origine à Düsseldorf de l'entreprise de tubes métalliques IRO INDUSTRIELLER ROHRLEITUNGSBAU GmbH (capital de DM. 50.000), dont le gérant est M. Horst Urlichs (Essen).

(638/33) Propriété de la famille Rossetti, l'entreprise suisse CARROSSERIE DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE SA (Les Geneveys-sur-Coffrane/Neuchâtel) a doté sa filiale française ROS-TAN Sarl (Brévannes/Hte Marne), constituée courant 1970 au capital de F. 1 million et avec pour gérant M. E.W. Rossetti, d'une succursale à Bonneville/Hte Savoie.

(638/33) Membre du groupe FRIEDR. FLICK KG (Düsseldorf), la compagnie métallurgique EISENWERK GESELLSCHAFT MAXIMILIANSHUTTE mbH de Sulzbach-Rosenberg (cf. n° 633 p.32) a transféré à sa filiale MASCHINENFABRIK DONAUWÖRTH GmbH son contrôle sur la fonderie (sanitaires et appareils de chauffage) FRÄNKISCHER EISENHOF WOLLENWEBER & C° oHG.

Elle a porté en conséquence le capital de cette affaire - qui réalise avec quelque 200 employés un chiffre d'affaires annuel supérieur à DM. 30 millions - de 10.000 à 2,5 millions, l'a transformée en FRÄNKISCHER EISENHOF GmbH sous la nouvelle direction de M. Siegfried Froberg et en a transféré le siège à Bamberg.

(638/34) La S.N.I. -STE NATIONALE D'INVESTISSEMENTS SA de Bruxelles (cf. n° 637 p.25) négocie, par voie d'offre publique d'achat, la prise du contrôle de l'entreprise de maintenance de navires SA MIJ. VAN DE BRUGSE ZEE-VAARTINRICHTINGEN (Bruges).

(638/34) Les compagnies VALOR-STE DE VENTE D'ACIERS LORRAINS SA de Paris (cf. n° 535 p.35) et DAVUM EXPORTATION SA (Neuilly/Hts-de-Seine) négocient le regroupement de leurs activités "exportation de produits sidérurgiques" au sein d'une filiale commune à constituer sous le nom de DAVAL SA.

La première appartient au groupe DE WENDEL & CIE SA de Neuilly (qui vient de constituer à Strasbourg/Bas Rhin la STE DE VENTE DE CIMENTS & BETONS DE L'EST-CIMEST SA au capital de F. 300.000). La seconde a son contrôle partagé entre l'entreprise sidérurgique allemande AG DER DILLINGER HÜTTENWERKE de Dillingen (filiale commune des groupes français DE WENDEL, CIE DE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON SA et MARINE FIRMINY SA) et SPAMCO-SA DE PARTICIPATIONS POUR LA METALLURGIE & LA CONSTRUCTION SA de Paris (groupe SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON - cf. n° 598 p.16). Cette dernière détient aussi une participation de 20,02 % dans la compagnie métallurgique DAVUM SA (Villeneuve-la-Garenne/Hts-de-Seine), aux côtés de SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON et MARINE-FIRMINY SA (23,14%).

(638/34) Filiale paritaire à Brême des compagnies WAGGON & MASCHINENBAU AG de Donauwörth (cf. n° 486 p.22) et VEREINIGTE FLUGTECHNISCHE WERKE-FOKKER GmbH de Brême (cf. n° 622 p.21), l'entreprise de matériels de chemin de fer HANSA-WAGGONBAU GmbH a négocié la reprise, à compter du début 1972, au groupe QUANDT de Bad Homburg (cf. n° 630 p.27) de sa filiale de même spécialité OTMAR W. THIENES KG (Hambourg), qui réalise avec près de 600 employés un chiffre d'affaires annuel de DM. 35 millions.

PARFUMERIE
------------

(638/34) Animée notamment par MM. Mulford J. Nobbs et L.M. White, l'entreprise de produits de toilette et cosmétiques CON-STAN INDUSTRIES INC. de Del Monte/Cal. s'est donnée une filiale commerciale à Francfort, CON-STAN INDUSTRIES (DEUTSCHLAND) GmbH.

La fondatrice est présente depuis quelques mois au Royaume-Uni avec une succursale à Hemel Hempstead, dirigée par M. Lee Trent.

PETROLE

(638/35) La CFP-CIE FRANCAISE DES PETROLES SA (cf. supra, p.27) a cédé, au prix de Sh. 250 millions, le réseau de distribution (270 stations) exploité en Autriche par sa filiale TOTAL AUSTRIA GmbH de Vienne (cf. n° 625 p.47) au groupe public OEMV-ÖSTERREICHISCHE MINERALÖLVERWALTUNG AG de Vienne (cf. n° 623 p.38), connu pour sa marque "Elan". Ce réseau avait été dernièrement élargi grâce à la reprise au groupe d'Utrecht S.H.V. -STEENKOLEN HANDELSVEREENIGING N.V., (cf. n° 635 p.27) de la chaîne "Pam" exploitée par sa filiale PAM AUSTRIA MINERALHANDELS GmbH de Vienne (cf. n° 600 p.18).

CPF assurera désormais à OEMV les fournitures de brut nécessaire à l'approvisionnement du réseau ainsi cédé.

(638/35) Les groupes de Paris ERAP-ENTREPRISE DE RECHERCHES & D'ACTIVITES PETROLIERES SA (cf. n° 637 p.35), de Rome E.N.I.-ENTE NAZIONALE IDROCARBURI SpA (cf. n° 633 p.16) et de Bruxelles PETROFINA SA (cf. n° 637 p.15) ont négocié un accord de coopération réciproque dans le domaine de la recherche scientifique appliquée, notamment pour ce qui concerne les lubrifiants et la lutte contre la pollution.

(638/35) La compagnie de distribution de produits pétroliers CONSUMATORI COMBUSTIBILI & GHISE (GIA CONSORZIO CAM) SpA de Milan (cf. n° 342 p.20), qui a réalisé un chiffre d'affaires de Li. 16,68 milliards en 1970, s'est dotée d'une filiale de distribution et transport de combustibles liquides, CAM PETROLI SpA (Milan) au capital autorisé de Li. 500 millions.

PHARMACIE

(638/35) Le groupe chimico-pharmaceutique PIERREL SpA de Naples et Milan, dont le capital est en cours d'augmentation à Li. 4,41 milliards (cf. n° 623 p.35), s'est assuré une participation de 50 % dans l'entreprise CARIBE CHEMICAL C° INC. (St-Croix/les Vierges).

Ce groupe - qui prépare le transfert de son Département "Cosmétiques" (cf. n° 606 p.30) à sa filiale de Milan PIERREL ASSOCIATE SpA, transformée alors en PIERRE EUROPA SpA (cf. n° 622 p.34) - a dernièrement acquis le contrôle de diverses affaires en Italie, notamment BAGNI DI BORMIO SpA de Bormio/Sondrio (eaux minérales), CORTEX CHEMICAL SpA de Correzzana/Milano (produits chimiques pour industries pharmaceutique et vétérinaire) et DELL'OCA & FRANSCI SpA de Delebio/Sondrio (aiguilles et seringues hypodermiques).

(638/36) Le groupe PFIZER INC. de New York (cf. n° 637 p.36) a renforcé ses intérêts en République Fédérale avec l'acquisition de la majorité à 92 % (par échanges d'actions) de l'entreprise de spécialités pharmaceutiques HEINRICH MACK KG d'Iltertissen/Bayern (cf. n° 634 p.34), dont il envisage de s'assurer ultérieurement le contrôle absolu.

Cette affaire, qui possède une filiale sous son nom en Espagne (Barcelone), partage depuis peu avec la succursale CHEMIEWERK HOMBURG du groupe DEGUSSA AG (Francfort) le contrôle à Rome de l'entreprise LABORATORI CHIMICO BIOLOGICI-SIR SpA (cf. n° 629 p.31).

(638/36) Le groupe public de Rome I.M.I.-ISTITUTO MOBILIARE ITALIANO SpA (cf. n° 631 p.29) et l'Institut de recherches pharmaceutiques "MARIO NEGRI" (Rome) ont participé pour 29,9 % et 0,1 % respectivement à la création à Rome de la compagnie financière et de recherche de technologies nouvelles et d'automatisation en matière pharmaceutique et sanitaire SAGO-SISTEMA AUTOMATICO GOVERNO ORGANIZZAZIONE SANITARIA SpA au capital autorisé de Li. 2 milliards (libéré de 25%).

Présidée par M. Luigi Dadda et dirigée par M. Silvio Garattini et Oddi Baglioni, la nouvelle affaire a eu pour autres fondateurs (14 % chacun) les groupes ou entreprises MONTECATINI-EDISON-MONTEDISON SpA de Milan (cf. n° 637 p.16), PIGNONE SUD SpA de Bari (groupe E.N.I. - cf. n° 623 p.26), SELENIA SpA de Rome (groupe I.R.I. - cf. n° 591 p.32), SORIN SpA de Saluggia/Vercelli (groupe FIAT SpA - cf. n° 403 p.26) et ING. C. OLIVETTI & C° SpA d'Ivrea (cf. n° 637 p.20).

(638/36) Le groupe GENERALE OCCIDENTALE SA de Paris (cf. n° 633 p.27) a rationalisé ses intérêts dans le secteur pharmaceutique en fusionnant les sociétés LABORATOIRES DE MEDECINE EXPERIMENTALE G. TETARD SA (Beauvais/Oise), passée sous son contrôle fin 1970 (cf. n° 599 p.35), et LABORATOIRES GREMY-LONGUET SA (Paris), directement contrôlée par la compagnie de portefeuille F.I.P.P.-FINANCIERE & INDUSTRIELLE DE PETROLE & DE PHARMACIE SA (cf. n° 622 p.29), au profit de la seconde, dont le capital a en conséquence été élevé à F. 8,7 millions.

## PLASTIQUES

(638/36) Connue notamment pour ses maquettes en plastique destinées à la décoration de réseaux ferroviaires miniatures où à l'agencement de vitrines, l'entreprise allemande GEBR. FALLER GmbH de Göttenbach/Schwaz, (cf. n° 627 p.35) s'est associée avec son représentant exclusif en France, HESSE & CIE SA (Paris), pour former la société de vente FALLER FRANCE Sarl (Drancy/Seine-St-Denis) au capital de F. 100.000, avec pour gérant M. Roger Hesse.

La fondatrice dispose à l'étranger d'une filiale en Autriche, GEBR. FALLER GmbH(Braunau am Inn), et d'une autre à Londres, FALLER(U.K.) LTD.

(638/37) L'entreprise suisse de tubes métalliques et plastiques JANSEN & C° AG (Oberriet) a quadruplé à F. 1,2 million le capital de la société française (tubes plastiques) JANOPLAST SA (Leppois-le-Bas/Ht Rhin) - dont elle partage le contrôle 60/40 avec l'entreprise locale TUBELEC-ENTREPRISE DES TUBES ISOLANTS SA.

(638/37) Constituée récemment (cf. n° 610 p.37) par le chantier naval français DUBIGEON-NORMANDIE SA de Nantes (filiale à 58,6 % de la CIE INDUSTRIELLE & FINANCIERE DES ATELIERS & CHANTIERS DE LA LOIRE SA de Paris) pour regrouper sa Division "Matières plastiques" avec celle de la STE FRANCAISE DE TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES SA (Montmagny/Val d'Oise, avec usine à Herqueville/Eure), la STE DUBIGEON PLASTIQUE SA a absorbé cette dernière et en a rémunéré les actifs (F. 5,9 millions) en élevant son capital à F. 4,3 millions.

PUBLICITE

(638/37) Ayant mis fin au "partnership" BENSON, NEEDHAM, UNIVAS à la suite de la prise du contrôle de l'agence de Londres S.H. BENSON LTD par le groupe de New York OGILVY & MATHER INTERNATIONAL INC. (cf. n° 627 p.33), les groupes publicitaires de Paris AGENCE HAVAS SA (cf. n° 636 p.31) et de New York NEEDHAM HARPER & STEERS INC. (cf. n° 625 p.48) négocient une association avec l'agence de Londres K. M. P. H. LTD (cf. n° 603 p.34).

(638/37) Des intérêts allemands (75 %), portés par M. Gerhard H. Woll (résidant à Benisa/Alicante/Espagne), et suisses (25 %), portés par M. Kurt Widmer (Meisterschwanden), ont été à l'origine à Paris de l'agence INTER-PUB Sarl (capital de F. 20.000), que gère son fondateur allemand.

TEXTILES

(638/37) Spécialisée notamment dans les tissus imprégnés infroissables, l'entreprise de San Francisco/Cal. KORACORP. INDUSTRIES INC. négocie la prise d'une participation en France dans la firme de vêtements en tissus-éponge extensible (marque "Babygro") ETS FRA-FOR SA (Troyes/Aube) au capital de F. 3,6 millions (cf. n° 298 p.29).

L'entreprise américaine est déjà bien implantée en Europe où sa filiale KORA-TRON CORP. dispose de filiales sous son nom à Paris, Düsseldorf, Bâle, Barcelone et Londres.

(638/38) Connue pour sa marque "Huit" de lingerie et corseterie féminine, la STE PARISIENNE DE LINGERIE INDEMAILLABLE-SPLI SA (Paris), qu'anime M. Albert Igelman, prépare la création d'une filiale commerciale à New York.

SPLI, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de F. 85 millions avec ses usines de Rennes, Fougères et St-Brix/I. & V. (2.000 personnes), a récemment pris le contrôle, à travers sa filiale TEXARMOR SA, de l'entreprise de lingerie et chemiserie pour hommes STE DES ETS E. BERTHELOT SA (Paris) au capital de F. 2,1 millions (marques "Diplomate", "Eeb", "Unica", "Monsieur" et "Wanted"). Celle-ci réalise avec 300 personnes dans son usine de Vaucouleurs/Meuse un chiffre d'affaires de F. 15 millions/an.

(638/38) Les holdings suisses PINDAR FINANZ AG (Mesocco) et VERSIFEX FINANZ AG (Arvigo/Ticino) ont été à l'origine à Milan de la compagnie financière FINLANE SpA (capital autorisé de Li. 100 millions). Spécialisée dans la branche textile, celle-ci est présidée par M. Rolf Wacibel (Porza/Lugano) et dirigée par MM. G. Severgnini (Milan) et A. Cascioli (Gallarate).

## TOURISME

(638/38) Récemment constituée à Paris au capital de F. 10 millions pour l'approvisionnement alimentaire d'avions et aéroports, la CIE D'EXPLOITATION DES SERVICES AUXILIAIRES AERIENS SERVAIR SA l'a été par la CIE NATIONALE AIR FRANCE SA (cf. n° 623 p.41), majoritaire, en association avec la compagnie hôtelière MARIOTT CORP. de Washington/D.C. (cf. n° 632 p.38), la firme d'approvisionnement hôtelier STE TUDEXO SA (Paris) ainsi que les compagnies de Paris STE D'ETUDES & DE DEVELOPPEMENT SA (cf. n° 551 p.25) et STE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES & COMMERCIALES Sarl (cf. n° 358 p.24).

AIR FRANCE a récemment participé pour 30 % et 50,7 % respectivement à la création des compagnies aériennes CAMEROON AIRLINES SA de Douala (capital de F. CFA. 1,5 milliard) et AIR DJIBOUTI SA (Djibouti).

## TRANSPORTS

(638/38) La compagnie maritime INTERNATIONAL MARINE MANAGEMENT C° INC. de New York (avec sièges administratifs à Panama et Le Pirée/Grèce) a ouvert une succursale à Paris.

La fondatrice est présente à Londres depuis juillet 1971 avec la filiale INTERNATIONAL MARINE MANAGEMENT (U.K.) LTD (capital de £ 1.000).

DIVERS

(638/39) Membre du groupe cosmético-pharmaceutique MORTON NORWICH PRODUCTS INC. (Chicago), la compagnie NORWICH PHARMACAL C° de Norwich/N.Y. (cf. n° 485 p.35) a étoffé ses intérêts à Paris en y constituant - à travers sa filiale JEAN D'ALBRET SA (parfums, essences, produits de parfumerie et d'hygiène de marques "Orlane", "Babylone", etc...) - une filiale de haute couture, JEAN LOUIS SCHERRER SA (capital de F. 1,5 million), que préside M. Hubert d'Ornano. La fondatrice disposait déjà chez les Six d'une filiale aux Pays-Bas (ORPHAHELL N.V.) et d'une autre en Belgique (NORWICH BENELUX SA).

(638/39) Le groupe allemand de porcelaine et cristallerie ROSENTHAL AG de Selb (cf. n° 633 p.39) a récemment élargi son réseau commercial au Benelux en dotant sa filiale néerlandaise THOMAS BENELUX N.V. de Maastricht (cf. n° 511 p.20) d'une succursale à Bruxelles, dirigée par M. Paul Marckx et chargée de la représentation de la filiale THOMAS GLAS & PORZELLAN AG (Waldersdorf). ROSENTHAL a dernièrement réorganisé ses intérêts en Suisse en transformant sa filiale de Zurich, KRISTALL-PORZELLAN AG en ROSENTHAL (SUISSE) SA, tandis que l'affiliée AG FUR KERAMISCHE ZUSAMMENARBEIT (Baden) est devenue THOMAS (SCHWEIZ) AG et a vu son siège transféré à Zurich.

(638/39) Spécialiste d'écoles de secrétariat, la société STENO-TYPE GRANDJEN SA de Paris a ouvert à Genève une succursale dirigée par Mme A. Menard.

(638/39) La firme de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie et horlogerie CALDERONI COR Sas de Milan s'est donnée une filiale commerciale en Suisse, CALDERONI GIOIELLI SA (Lugano) au capital de FS. 100.000, présidée par M. Francesco Russo.

(638/39) Des intérêts allemands portés par M. Albert Müller (Neu Germering) ont été à l'origine à Paris de la firme de négoce de perruques, postiches et toupets pour hommes SIPP-STE INTERNATIONALE DE CREATION & DE PROMOTION DE LA PERRUQUE & DE L'ARTICLE DE MODE SA (capital de F. 180.000), que préside son fondateur.

(638/39) Spécialiste en République Fédérale de fournitures pour prothèses dentaires, la firme ZAHNFABRIK L. WILDE GmbH & C° KG de Niederwalluf/Rheingau (environ 300 employés) a mis fin aux activités de sa filiale commerciale WILDE FRANCE Sarl (capital de F. 50.000), créée en juin 1969 (cf. n° 521 p.35).

INDEX DES PRINCIPALES SOCIETES CITEES

Adler Naaimachines Nederland	P. 22	Black Prince Distillery	P. 30
Agence Havas	37	Brown, Boveri & C°	19
Air Djibouti	38	Bryans	25
Albin Marin	20		
Albret (Jean d')	39	Caboto-Finanziaria & Mercantile	28
Alchemo Krint	14	Caffaro-Sta per l'Industria Chimica & Elettrochimica°	15
Alcredima	29	Calderoni Cor	39
Alfa Colombes	26	Cameroon Airlines	38
Alitalia	15	Cam Petroli	35
American National Fund	30	Caribe Chemical	35
American Standard	20	Carrosserie des Geneveys-sur- Coffrane	33
Amfas Groep	29	Centrale Finanziaria Generale (La)	28
Antenna Belgique	17	Centre-Est Aéronautique	18
Antenna Holding	17	Centre Expérimental Agricole d'Al- Ain Abu Dhabi	37
Associated Biscuit Manufacturers (The)	31	Certus Maschinenbau	22
Associated Portland Cement Manu- facturers (The)	14	CFP-Gestions & Recherches	27
Assurantie "De Zeven Provinciën"	29	Chappell & C°	24
Autowest	20	Chemagro	15
Avions Robin (UK)	18	Chemiewerk Homburg	36
Azienda Generale Elettronica Servomeccanici-Ages	26	Cheminter	15
		Cheminvesta	15
Bagni di Bormio	35	Chemische Werke Hüls	26
Banco Ambrosiano	28	Ciba Geigy	16
Banca Commerciale Italiana	29	CIET	27
Banca del Gottardo	28	CII-Datenverarbeitungs-Systeme für Wissenschaft & Wirtschaft	25
Banca Privata Finanziaria	28	Ciprimac France	23
Bano (Francesco)	14	Coca-Cola Export (The)	31
Bau & Boden Finanz Holding	30	Cockerill	32
Baychem	15	Cofinvest	32
Bayer	15-26	Colorificio Ceramica Faenza	15
Bayerische Vereinsbank	31	Commercio & Tecnologia	30
Bayforin	26	Compendium	28
Baytex	15	Compta-Technic	25
Beckaert	33	Conditionnement Bayer	26
Beck & C° (Ludwig)	22	Con-Stan Industries	34
Belge Jouvenel & Cordier	32	Consumatori Combustibili & Ghise	35
Benson (S.H.)	37	Continental Can	27
Benson, Needham, Univas	37	Continental Illinois National Bank	28
Berthelot (Sté des Ets. E.)	38	Control Data	25
Biscuiterie de l'Amandier	31	Coper	31
Biscuits Delos	31	Cortex Chemical	35
Biscuits Vignals	31		

Crédit Lyonnais	P. 14 -29	Europemballage	P. 27
Croklaan	31	Exploitation des Services Auxiliaires Aériens Servair (Cie d')	38
Crowell, Collier & MacMillan	23	Faller (Gebr.)	36
Crowell International de France	23	FBA Pharmaceuticals	15
Croydon Precision Instruments	25	Feedback	25
Cushman & Wakefield	14	Fenner & C° Holdings (J.H.)	21
Dahlgren, Richardson & C°	29	Fiat	36
Dasa	25	Financière & Industrielle de Pétrole & de Pharmacie	36
Daval	34	Financière pour l'Informatique- Fininfor	25
Davum	34	Financière de Paris & des Pays-Bas	29
Degussa	36	Financière de Produits Alimentaires San Carlo	30
Demag	28	Financière de l'Union Européenne	32
Deutsche Advance Produktions	16	Finlane	38
Deutsche Babcock & Wilcox	28	Fischer (Georg)	33
Deutsche Bank	29	Flick (Fried.)	33
Deutsche Bau & Bodenbank	29	Fluor	27
Deutsche Girozentrale-Deutsche Kommunalbank	29	Fra-For (Ets)	37
Deutsche Grammophon	24	Française d'Etudes & de Réalisations Frigorifiques	27
Dillinger Hüttenwerke (AG der)	34	Française Mauser	26
Dingler, Karcher & Cie	33	Française des Pétroles-CFP	27-35
Donald MacPherson Group	15	Française de Transformation de Matières Plastiques	37
Dresser Atlas (France)	21	Frankischer Eisenhof	33
Dresser Industries	21	Freins & Signaux Westinghouse	20
Drion (Ets Freddy)	18	Fusalp	32
Driva	18	FVG-Finanzverwaltungs	28
Dubigeon-Normandie	37	Générale de Belgique	14
Dujardin	21	Générale d'Electricité-CGE	25
Durocal	16	Generale Immobiliare	14
Dynamic	32	Générale du Jouet	32
Dyrup & C°	15	Générale Occidentale	36
Ecodyne	27	General Petroleum	28
Eisenwerk Ges. Maximilianshütte	33	Genstar	14
Electronest	19	Gervais-Danone	31
Empain	28	Geslot Voreaux (Ets)	31
Ente Nazionale Idrocarburi-ENI	35-36	Giorgio (Di)	30
Entreprise de Recherches & d'Ac- tivités Pétrolières-ERAP	35	Gist & Spiritusfabriek	30
Ericsson (L. M.)	18	GNT Automatic	18
Etudes & de Développement (Sté d')	38	Gollin & C°	16
Etude de l'Equipement Industriel (Cie pour l')	27	Günther	25
Eurinter	32	Hackerbräu	31
Européenne d'Instruments Numéri- ques & Analogiques-Seina	25		
Européenne de Peinture & d'Outillage-Sepo	15		

Hambros Bank	P. 28	Janoplast	P. 37
Hanna Chemical Coatings	15	Jansen & C°	37
Hansa-Waggonbau	34	Jeumont Schneider	28
Henkes Verenigde Distilleerderijen- H. V. D.	30	Jouvenel & Cordier	32
Hilge Pumpen & Filterfabrik	20	Kalkow & Schön (Dr.)	15
Hoechst	16	Kaw Maschinen	22
Hollanco	23	KMPH	37
Hollander & C° (F.)	23	Knight Frank & Rutley	14-17
Hoogovens & Staalfabrieken	16	Kochs Adler	22
Hooper (S. W.)	22	Koratron	37
Industrial Filters	19	Koracorp. Industries	37
Industrial Solvents	14	Kunststoffwerk Höhn	26
Industrielle & Financière des Ate- liers & Chantiers de la Loire	37	Labelle & Cie	23
Industrieller Rohrleitungsbau-Iro	33	Laboratori Chimico Biologici-SIR	36
Industriemij. Amstellin	15	Laboratoires Grémy-Longuet	36
Informatie & Communicatie Unie	23	Laboratoires de Médecine Expérimen- tale G. Tetard	36
Institut de Développement Indus- triel-IDI	25	Lead Industries Group	15
Interatom	28	Lennards	23
Interbaufin Holding	30	Levell Electronics	25
Intercol International	17	Levert-Winespirits	30
Intereuropéenne d'Ameublement	14	Lewis Jr Industrie Filter (Warner)	19
Inter G	27	Linde	16
Intermat-France	22	Ljubljanska Bank	39
International Computers-ICL	25	Mack (Heinrich)	36
International Counselling Associates	14	Mac Valves	22
Internationale de Création & de Promotion de la Perruque & de l'Article de Mode	39	Marine Firminy	34
Internationale des Ecoles Berlitz	23	Mariott	38
Internationale pour l'Informatique CII	25	Märs Verlag	24
International Marine Management	38	Maschinenfabrik Donauwörth	33
Inter Pub	37	Maschinenfabrik Schweiter	21
Intersigna	21	Mauser Emballages	26
Iselta	33	Mauser-Werke	26
Istituto Mobiliare Italiano-IMI	36	McKenzie-Ris Manufacturing	27
Istituto Ricostruzione Industriale- IRI	36	M. + D. Klima-Technik	20
Italiana Westinghouse Freni & Segnali	20	MDS Deutschland	24
Ivoirienne de Banque	29	Mediobanca	15
		Meister & C° (Von)	30
		Mekog-Albatros	16
		Mercer & Greenberg Management	17
		Mercur Holding	30
		Mercury Record	24

Merina	P. 30	Participations pour la Métallurgie	
Merlin & Gérin	26	& la Construction-Spamco	P. 34
Messer Greisheim	16	Pechiney	15
Metal Box	27	Perini	25
Métaux & Alliages	15	Perlier Europa	35
Metrawatt	19	Petrofina	35
Metro-SB-Grossmärkte	17	Peugeot	21
Milliat Frères	31	Pfizer	36
Minalka	30	Phenix Works	32
Mobay Chemical	15	Philips	24
Modi'in Ezrachi	17	Pierrel	35
Mod Food Ges. für Neuzeitliche Ernährung	30	Pignone Sud	36
Mohawk Data Sciences	24	Pindar Finanz	38
Monitor	17	Pneumelec	20
Montedison	36	Pompes Hilge	20
Morton Norwich Products	39	Prud'homme (Sté)	20
Multinational Data	25	Pschorr-Brau	31
		Quandt	34
Nationale Air France	38	Rader Pneumatics	19
Nationale Industrielle Aérospatiale- SNIAS	18	Rapid Standard (The)	21
Nationale d'Investissements-SNI	34	Rapistan Lande	21
Nederlandse Staatsmijnen-DSM	16	RCA	24
Needham Harper & Steers	37	Regia Panzani	31
Negri (Marió)	36	Renault	21
Neuzeitliche Ernährung (Ges. Für)	30	Rheinhütte Beteiligungs	22
North American Philips	24	Rosenthal	39
Oca & Fransci (Dell')	35	Ros-Tan	33
OCCR-Inter G	27	Rothschild (Edmond de)	32
Ocean Cement Supplies	14		
Officine Meccaniche Armando Cipriani	23	Saarlandische Stahlwerke Dingler, Karcher & Cie	33
Ogilvy & Mather International	37	Sace-Odco	19
Olivetti & C° (Ing. C.)	36	Sage & C° (Frederick)	19
Olympia Press International	24	Saint-Gobain-Pont-à-Mousson	34
Omco	33	Salomon François & Fils	32
Orden	27	Sanderson & C°	15
Orphahell	39	Scherrer (Jean-Louis)	39
Österreichische Mineralölverwal- tung-OEMV	35	Schmalbach-Lubecawerke	27
Overmyer	33	Schneider	28-32
		Schweiter Italia	21
Pam Austria Mineralölhandels	35	Schweizerische Aluminium	15
Paribas Trust	29	Selenia	36
Parisienne de Lingerie Indémailla- ble-Spli	38	Seltronic Group	25
Participations Immobilières & Commerciales	38	Shell Petroleum	16
		Shoe Intercontinental	23
		Siemens	18-24-28
		Sistema Automatico Governo Organizza- zione Sanitaria-Sago	36

Socométaux	P . 32	Unichips	P. 30
Sodifrance	31	Unie Van Kunstmestfabrieken-UKF	16
Sofisport	32	Unilever	31
Sorin	36	Union Tank Car	37
Sotudis	14		
Source Bousval	31	Vallourec	21
Southern-Shandon Group	25	Van de Brugse Zeevaartinrichtingen	34
Sperry Rand	24	Van der Lande	21
Spreckley Industries (Charles)	19	Veba-Chemie	26
Steenkolen Handelsvereniging-SHV	35	Vente d'Aciers Lorrains-Valor (Sté de)	34
Sténotypie Grandjean	37	Ventes de Ciments & Bétons de l'Est	34
Store Nordisk Telegraf-Selskab		Vereinigte Flugtechnischewerke-Fokker	34
(Det)	18	Vero Beach Laboratories	15
Studebaker Worthington	28	Verona	15
Sunnyland	30	Versifex Finanz	38
Super Optic	22	Volta	19
Svenska Flygmotor	21	Volvo	21
		Vorena	29
Terrex	26		
Territ	26	Waggon & Maschinenbau	34
Testor Finance	30	Walton Properties	19
Texarmor	30	Wassmer Aviation	18
Thienes (Otmar W.)	34	Weishaupt (Max)	32
Thomas Glas & Porzellan	39	Wendel & Cie (De)	34
Thomassen & Drijver-Verblifa	27	Werkuisen Huwaert	33
Thomson-CSF	25	Westinghouse Air Brake	20
Tollens & C°	15	Westinghouse Electric	28
Total	35	Wilde France	39
Transitron Electronic	24	Winkler (Paul)	22
Trans Union	27	Wolters Noordhoff	23
Tubelec-Entreprise de Tubes Iso-		Worthington France	28
lants	37		
Tudexo	30	Zahnfabrik L. Wilde & C°	39
		Zuid-Ned. Spiritusfabriek	30
Ugine Kuhlmann	15		
Ultrafin	38		